Directeur de la rédaction et de la Publication : Sanae El Amrani

N° 1060 • Du 30 juillet au 1er septembre 2025

LA VÉRITÉ

laverite.ma

FÊTE DU TRÔNE

LE ROI, FORCE DE TRANSFORMATION DU ROYAUME

26 ans après son accession au Trône, le Roi Mohammed VI n'a pas seulement consolidé l'État. Il a redéfini les fondations du Maroc contemporain, par des choix structurants, souvent visionnaires, toujours assumés. À travers les grands chantiers économiques, sociaux, diplomatiques, mais aussi institutionnels, le Royaume s'est hissé à un autre niveau de souveraineté et d'influence. Ce dossier retrace la dynamique profonde d'un règne où chaque levier d'action a été pensé comme un instrument de transformation stratégique.

https://www.laverite.ma LA VÉRITÉ Prix de vente en kiosque 10 DH

N° 1060
LAVERITE
Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Un Royaume en mouvement, un règne qui trace l'Histoire

Par Sanae El Amrani

26 ANS après son accession au Trône, SM le Roi Mohammed VI continue d'imprimer au Maroc une cadence que peu de nations ont su maintenir sans rupture, sans essoufflement, sans renoncement. Dans un monde traversé par les incertitudes géopolitiques, les transitions brutales et les tensions systémiques, le Royaume a tenu son cap, en assumant ses choix, en accélérant ses mutations, en consolidant son socle. Cette stabilité, loin d'être statique, est devenue dynamique. Elle est le produit d'un volontarisme politique sans équivalent dans la région, et d'une souveraineté exercée non comme posture, mais comme levier de transformation.

L'année 2025 l'a encore montré. Face aux redéfinitions de l'ordre mondial, le Maroc ne s'est pas contenté de suivre : il a pesé. Sur la question du Sahara, la reconnaissance de la souveraineté marocaine a franchi un cap décisif, s'imposant dans les actes de partenaires majeurs, bien au-delà du seul registre diplomatique. À l'ONU, au sein de l'Union européenne, en Afrique, dans les Amériques comme au sein du Conseil de sécurité, les lignes ont bougé. Ce n'est ni un hasard, ni un effet de contexte. C'est le fruit d'une doctrine diplomatique de constance, combinant fermeté sur les principes et pragmatisme dans les alliances. Le Royaume a désormais une voix, et cette voix est audible.

Mais le projet royal ne se résume pas à l'international. Il s'incarne dans les chantiers stratégiques de fond : la transition énergétique, l'intégration territoriale, l'inclusion sociale. En 2025, l'essor de la Ligne à Grande Vitesse vers Marrakech, la montée en puissance du port de Dakhla Atlantique, l'extension des énergies renouvelables et le renforcement de la souveraineté hydrique à travers les grands barrages et les interconnexions ont confirmé cette vision d'anticipation. Le Maroc investit, planifie, anticipe. Il ne se contente plus de réagir.

La singularité de ce règne tient aussi dans sa capacité à inscrire les grandes ambitions dans la vie concrète des citoyens. La généralisation de la protection sociale, les aides directes, le Registre Social Unifié, la refondation du système de santé : ce sont là des réformes qui changent la donne, pas seulement les discours. Le social n'est plus un pan marginal des politiques publiques. Il est au cœur d'un contrat renouvelé entre l'État et les Marocains.

Ce contrat repose aussi sur une transformation culturelle et symbolique. Le Maroc de 2025 est un pays qui s'écoute, qui crée, qui rayonne. Il mise sur ses talents, valorise ses expressions artistiques, porte une place assumée des femmes dans les sphères de décision. La nomination de plusieurs profils féminins à des postes clés, la montée en puissance de dirigeantes dans les secteurs publics comme privés, le rôle accru des femmes dans la diplomatie et les affaires locales marquent une inflexion profonde. Ce n'est pas une exception, c'est une nouvelle normalité.

Enfin, le Maroc de Mohammed VI, c'est aussi une mémoire active. Un pays qui ne renie rien de ses racines, mais qui ne s'y enferme pas. La fidélité à l'héritage se conjugue à l'exigence de modernité. L'attachement aux constantes nationales n'empêche pas l'ouverture lucide au monde. Cette alchimie, rare, devient un modèle.

Écrire un éditorial en 2025, ce n'est donc pas commémorer un règne, c'est reconnaître une direction. Ce n'est pas dresser un bilan, c'est observer une continuité vivante. C'est affirmer que derrière chaque projet, chaque réforme, chaque reconnaissance internationale, il y a une volonté. Celle d'un Roi qui a choisi d'être au service de son peuple, en refusant l'immobilisme, en devançant les secousses, en construisant sans relâche.

LAVÉRITÉ
laverite.ma

25 ANS ensemble

(contact@laverite.ma)

Directeur de la rédaction
et de la Publication
Sanae El Amrani
(s.elamrani@laverite.ma)

Fondateur
FEU ABDALLAH EL AMRANI

Rédacteur en chef
Hamza Abdelouaret

Rédaction
**Sanae El Amrani, Fayçal El Amrani,
Driss El Filali, Kenza El Mdaghri**

Reporters
Mohammed Taoufiq Bennani
(t.bennani@laverite.ma),
Yassine Andaloussi
Salima Serghini

Chroniqueurs
**Jawad Kerdoudi, Taieb Jamai,
Taieb Dekkar,**

Infographiste
Mohammed Jibril
Assistante de direction
Fatiha Lakmad
(f.lakmad@laverite.ma)
Assistant de la rédaction
Noureddine Choukry

Abonnement Newsletter
www.laverite.ma
contact@laverite.ma
Tel: +212661310794

Photos
MAP
Impression
Ecoprint
Distribution
Sochepress
Technique et commercial
**96, Rue Alwahda, Mers Sultan,
Casablanca**
Tél.
05 22 47 22 86, 05 22 47 34 12
Télécopie/Fax
05 22 20 29 67
N° de la Commission Paritaire
H.F/040-06

À l'occasion du 26ème anniversaire de l'intronisation
de Sa Majesté le Roi Mohammed VI

Le Président Directeur Général
et l'ensemble des collaborateurs du Groupe OCP

ont l'insigne honneur de présenter à

SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI

que Dieu L'assiste

leurs vœux de bonheur et de santé, ainsi qu'à

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan et à
Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid et à toute la Famille Royale.

Ils renouvellent au Souverain l'expression de leur fidélité et de leur attachement au Glorieux Trône Alaouite.

OCP

N° 1060 LA VERITE
Du 30 juillet au 1er septembre 2025

OCP Nutricrops franchit un cap industriel et ouvre une nouvelle ère de fertilisation sur mesure

Par Hamza Abdelouaret

Avec plus de 5 millions de tonnes de TSP produites, OCP Nutricrops confirme son leadership dans les engrais phosphatés de précision. Ce jalon s'inscrit dans une transformation industrielle de grande ampleur, portée par le TSP Hub de Jorf Lasfar et les futurs méga-hubs SP2M, pour une agriculture mondiale plus durable, personnalisée et souveraine.

Une montée en puissance technologique pensée pour durer

Sur la plateforme industrielle de Jorf Lasfar, OCP Nutricrops vient de franchir le cap symbolique des cinq millions de tonnes équivalentes de TSP (Triple Super Phosphate). Une performance qui illustre le déploiement réussi du programme TSP Hub, levier de customisation des engrais à haute valeur agronomique. Cette montée en puissance, rendue possible par la mise en service de deux lignes de production d'une capacité annuelle de 500 000 tonnes chacune, s'inscrit dans une dynamique industrielle plus agile, fondée sur la précision, l'adaptation et l'optimisation continue des installations. L'objectif est déjà fixé : porter la capacité installée à plus de 7 millions de tonnes dès fin 2025, grâce à l'adaptation des unités d'engrais azotés à la production de TSP.

SP2M, ou l'industrialisation intelligente au service de la souveraineté agricole

Au-delà de Jorf Lasfar, c'est un nouveau modèle industriel que déploie progressivement OCP Nutricrops, avec le lancement du programme SP2M (Super Phosphate Modular Manufacturing). Celui-ci prévoit la création de deux méga-hubs à Mzinda et Meskala, capables de produire à eux seuls plus de 4,5 millions de tonnes de fertilisants dès 2026, et jusqu'à 9 millions à l'horizon 2028. L'originalité de cette approche réside dans sa structure modulaire, sa haute automatisation, et sa dépendance exclusive aux énergies renouvelables. Conjuguée à l'utilisation d'eaux non conventionnelles, cette stratégie industrielle repose sur une logique de circularité, pensée dès la conception. L'objectif n'est plus uniquement de produire plus, mais de produire mieux : rapidement, proprement, et en fonction de la diversité des sols et des exigences agronomiques dans le monde.

Une approche de précision fondée sur la science et l'impact

Le TSP, engrais phosphaté concentré, joue ici un rôle central. Riche de plus de 90 % de phosphore assimilable, il répond aux défis des sols carencés, tout en s'inscrivant dans les principes du 4R (bonne source, bonne dose, bon moment, bon endroit). Mais OCP Nutricrops ne se limite pas à l'ingénierie des engrais. Grâce à une cartographie agronomique avancée, des données locales très fines et une logique de formulation à la parcelle, le Groupe s'impose comme pionnier d'un nouveau standard mondial de fertilisation raisonnée. Cette démarche est renforcée par les liens étroits avec l'Université Mohammed VI Polytechnique, les startups d'INNOVX et les ingénieurs de JESA. La fertilisation devient ainsi un processus scientifique, adapté, mesurable, reproductible. Un instrument de souveraineté agricole.

Un ancrage territorial et humain au cœur de la transformation

Cette révolution industrielle n'est pas seulement technique. Elle repose aussi sur une gouvernance renforcée, une organisation inter-structures et l'implication directe de plus de 1 200 intervenants sur le site de Jorf Lasfar. Elle préfigure l'émergence d'écosystèmes régionaux solides, formant des compétences locales, générant des chaînes de valeur intégrées et durables. L'alliance entre performance industrielle, science agronomique et impact social est désormais au cœur du modèle d'OCP Nutricrops. Le Royaume trace ainsi, sous impulsion stratégique, les contours d'un leadership africain et mondial fondé sur la connaissance, l'innovation et la résilience. La fertilisation du futur s'écrit au Maroc.

التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank
Croire en vous

CONNECTÉS, OÙ QUE VOUS SOYEZ

MAROCAINS DU MONDE,
RENDEZ-VOUS SUR SUR LE PORTAIL ATTIJARIMDM

ATTIJARIMDM.COM

FINE MA KENTI

Attijariwafa bank société anonyme au capital de 2 151 408 390 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, Casablanca. Agréée en qualité d'établissement de crédit par arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 2269-03 du 22 décembre 2003 tel que modifié et complété - RC 333.

attijariwafabank.com

N° 1060 LA VERITE
Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Accord Trump–UE

Un tournant commercial qui fragilise l'Europe

Par Fayçal El Amrani

L'annonce a fait l'effet d'un séisme. Le 27 juillet 2025, à Turnberry en Écosse, l'Union européenne et Donald Trump ont signé un accord commercial provisoire censé désamorcer les tensions douanières entre Bruxelles et Washington. L'essence même du pacte repose sur une ligne simple mais brutale : un droit de douane généralisé de 15 % sera désormais appliqué sur la majorité des exportations européennes vers les États-Unis. En échange, l'UE accepte d'acheter pour 750 milliards de dollars d'énergie américaine, principalement du gaz liquéfié, et encourage 600 milliards d'investissements européens sur le sol américain. Cet accord, qualifié de "capitulation" par plusieurs responsables politiques français, renvoie en réalité à bien plus qu'un simple ajustement tarifaire. Il acte un rapport de force déséquilibré et soulève des inquiétudes profondes sur la souveraineté économique du continent.

Dans les faits, ce nouveau cadre bouleverse la compétitivité de plusieurs secteurs stratégiques. L'automobile européenne, en première ligne, voit ses exportations pénalisées. L'Allemagne, la France, l'Italie et la Slovaquie, qui écoulaient des centaines de milliers de véhicules vers le marché nord-américain, se retrouvent confrontées à une hausse des prix qui profitera directement aux constructeurs américains. Même logique dans l'agroalimentaire, où les produits européens transformés, du fromage au vin en passant par le chocolat, deviennent moins accessibles aux consommateurs américains, ce qui pourrait affecter les petits producteurs et les filières d'excellence. L'aéronautique, quant à elle, pourrait voir Airbus ralentir sur le marché US au profit de Boeing, en raison de nouvelles distorsions fiscales. Et au-delà des produits, ce sont les données elles-mêmes qui pourraient être affectées, tant certaines clauses de l'accord favorisent la pénétration des géants technologiques américains au détriment des normes européennes, notamment sur le plan de la protection des données.

Mais c'est sur le terrain énergétique que le pacte soulève le plus de critiques. En liant la main de l'Europe à une consommation massive de gaz américain, l'accord acte un retour à une forme de dépendance géopolitique, loin des ambitions climatiques portées par le Pacte vert européen. Cette orientation suscite un malaise profond dans les cercles diplomatiques et économiques européens, d'autant plus que les États membres n'ont pas encore tous été consultés pour ratifier l'accord, dont la forme bilatérale, hors du cadre de l'OMC, interroge sur la légalité et la légitimité. Dans une déclaration virulente, le Premier ministre français François Bayrou a parlé d'un "jour sombre pour l'Europe", dénonçant une logique de soumission et d'effacement stratégique. Marine Le Pen a évoqué un "fiasco politique et moral". Jean-Luc Mélenchon et ses alliés ont dénoncé un "accord de la honte", tandis que d'autres voix, plus discrètes à Berlin et Rome, préfèrent défendre un mal nécessaire pour éviter une guerre commerciale destructrice à trois mois des élections américaines.

Les répercussions de cet accord ne s'arrêteront pas aux frontières de l'Atlantique. Pour des pays partenaires comme le Maroc, l'impact pourrait se faire sentir de manière indirecte mais réelle. Une baisse des exportations européennes dans les secteurs de l'automobile ou de l'aéronautique pourrait entraîner un ralentissement des chaînes de valeur et des commandes adressées aux usines marocaines, en particulier à Tanger, Casablanca ou Kénitra. L'orientation massive des flux d'investissement vers les États-Unis risque aussi de détourner des capitaux initialement destinés à des projets dans la région euro-méditerranéenne. Pire encore, la hausse des prix du gaz liée à cette absorption massive du GNL américain pourrait affecter les coûts énergétiques du Maroc, qui importe une partie de ses besoins en gaz via l'Espagne. En s'engageant dans un pacte asymétrique, l'Europe tourne momentanément le dos à ses principes de libre concurrence, à ses objectifs de transition énergétique et à ses partenaires du Sud qui, comme le Maroc, s'efforcent depuis des années de construire une complémentarité stratégique stable et équilibrée.

Ce que révèle cet accord, au-delà des chiffres et des tarifs, c'est une inflexion structurelle du commerce mondial. Il consacre le retour d'une logique de blocs dominée par la puissance américaine, où le rapport de force l'emporte sur le droit, et la pression électorale sur la vision géoéconomique. L'Europe, affaiblie par des divisions internes et des crises successives, semble avoir choisi la voie du compromis rapide au détriment de son autonomie stratégique. Et dans ce nouveau désordre global, les pays intermédiaires, souvent dépendants des grands équilibres, doivent redoubler de vigilance et d'agilité pour préserver leur place.

À l'heure où le Maroc s'affirme comme un acteur structurant entre l'Afrique, l'Europe et l'Atlantique, cette nouvelle donne transatlantique impose une lecture lucide des rapports de force à venir, et un ancrage plus ferme encore dans les choix de souveraineté, de diversification et de cohérence énergétique. Car les prochaines confrontations ne se joueront plus uniquement sur les marchés, mais dans les règles mêmes qui les régissent.

sidi ali®
LA PURETÉ EST EN VOUS
PURE, ZÉRO NITRATE
SOURCE SIDI ALI
PURETÉ ET ÉQUILIBRE
sidi ali®
EAU MINÉRALE NATURELLE
SOURCE DE BIEN-ÊTRE
IDÉALE POUR LES BÉBÉS
PURE ZÉRO NITRATE

N° 1060
LA VERITE
Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Open Start by Wenov

L'innovation selon Attijariwafa bank

En lançant son nouveau programme « Open Start by Wenov », Attijariwafa Bank confirme sa volonté d'ériger l'innovation en pilier stratégique de son modèle économique. Porté par Wenov, la structure dédiée à l'innovation du groupe bancaire, ce dispositif 2025 s'inscrit dans une démarche d'open innovation, en étroite synergie avec l'écosystème entrepreneurial marocain et africain. Au cœur de cette initiative, un enjeu clair : placer l'intelligence artificielle au service du développement économique durable et de la transformation du secteur financier.

Le programme repose sur un modèle tripartite associant la banque, des startups à fort potentiel et des structures d'accompagnement reconnues comme CEED Maroc et OST International. Onze défis d'innovation ont été identifiés par le groupe, répartis entre ces deux incubateurs, avec un suivi précis des Proofs of Concept (POC) co-construits autour de problématiques stratégiques : IA, finance verte, inclusion bancaire, cybersécurité ou encore amélioration de l'expérience client. Chaque projet bénéficie d'un appui personnalisé jusqu'à sa mise en marché, avec une exigence de scalabilité à l'échelle régionale et internationale.

Cette démarche, ancrée dans les priorités économiques du Royaume, reflète la place croissante accordée par les grandes institutions à la transformation numérique, non seulement comme levier de compétitivité, mais aussi comme outil de souveraineté technologique. En accompagnant activement des solutions innovantes et en intégrant l'IA dans sa stratégie, Attijariwafa Bank se positionne à la fois comme moteur d'innovation et comme acteur structurant du tissu économique. La banque renforce ainsi ses synergies avec les startups locales et internationales, tout en alignant son action sur les grandes orientations nationales en matière de digitalisation et d'inclusion financière.

Au-delà du secteur financier, cette initiative témoigne d'une volonté plus large d'accélérer la transformation technologique du continent africain, en mobilisant des expertises croisées et des mécanismes de financement ciblés. Elle illustre aussi la capacité d'Attijariwafa Bank à intégrer les nouveaux paradigmes technologiques dans une logique institutionnelle solide, guidée par la performance durable et l'impact réel sur l'économie.

NOUVELLE BMW i5,

L'ÉLÉGANCE REDÉFINIE.

La Nouvelle BMW i5 redéfinit les codes de la berline moderne, en alliant élégance et innovation.

Ce modèle 100 % électrique incarne l'équilibre parfait entre puissance silencieuse, design expressif et plaisir de conduite.

Son intérieur raffiné séduit par un design épuré, des matériaux haut de gamme et un espace généreux, pensé pour le confort de tous les occupants.

Dotée d'une autonomie pouvant atteindre jusqu'à 582 km, la BMW i5 vous est livrée avec une borne de recharge 22 kW offerte, pour une recharge à domicile rapide, simple et sécurisée.

Smeia
Importateur exclusif
Angle boulevard Moulay Slimane
et boulevard Tamiri Mohammed El Bakkai.
Route côtière de Mohammedia – Casablanca
Téléphone : 080 2000 700
E-mail : contact@smeia.com

Réseau Smeia
Casablanca : Smeia Casablanca 05 22 40 07 00
Rabat : Ryad Auto – Groupe Smeia 05 37 71 62 00
Tanger : Smeia Tanger 0539 39 30/40
Marrakech : Smeia Marrakech 05 24 32 72 32/35
Fès : Smeia Fès 05 35 72 44 44
Oujda : Smeia Oujda 05 36 71 82 82
Agadir : Soutra Agadir 05 28 84 74 28/29

N° direct 080 2000 700

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Discours du Trône

Le Royaume face à l'exigence d'unité

Par Mohammed Taoufiq Bennani

Dans une allocution d'une rare densité, SM le Roi Mohammed VI a recentré l'action de l'État sur les fractures sociales, la souveraineté nationale et la justice territoriale. À travers des mots clairs et des priorités nettes, le Souverain appelle à un rééquilibrage profond du modèle de développement et trace une ligne d'action qui engage autant qu'elle interpelle.

SM le Roi Mohammed VI, à l'occasion de la Fête du Trône, n'a pas livré un simple bilan. Il a mis en lumière un déséquilibre profond qui continue de structurer silencieusement le territoire national : l'existence d'un Maroc qui progresse à un rythme soutenu, et d'un autre qui reste en retrait. Ce constat, formulé avec une précision assumée, ne relève pas d'un simple diagnostic. Il engage une vision politique du développement, fondée sur l'unité, l'inclusion et la justice entre les territoires. « Il n'y a pas de place dans notre pays pour deux vitesses ou pour deux catégories de Marocains », a déclaré le Roi, donnant ainsi à cette fracture territoriale la dimension d'un enjeu stratégique.

Le message ne se limite pas à alerter. Il cible, propose, engage. Le Souverain appelle à l'élargissement des infrastructures de base dans les zones rurales, à la mise en œuvre de nouveaux programmes de développement territorial et à la cohérence des politiques sociales à travers le déploiement du Registre Social Unifié. L'objectif est clair : dépasser les logiques ponctuelles pour installer un État social fondé sur des critères transparents, des actions traçables et une dignité garantie à chaque citoyen. « L'injustice territoriale est inacceptable, tout autant que le sentiment d'exclusion ou de relégation », a-t-il insisté. L'inclusion n'est plus une promesse. Elle devient une responsabilité collective.

Ce recentrage sur l'équité s'inscrit dans une vision plus large. Le Roi met en avant la nécessité d'outils de gouvernance plus modernes, mieux articulés, capables d'identifier, de suivre et d'évaluer en temps réel les besoins de la population. À travers le RSU et la structuration des aides sociales, le Royaume entre dans une phase de rationalisation sociale, où les dispositifs sont mieux ciblés et davantage inscrits dans la durée. Il ne s'agit plus seulement de compenser les retards, mais de prévenir leur reproduction. « Ce système permettra d'identifier les familles qui ont réellement besoin d'aide, en fonction de critères objectifs et transparents », a précisé SM le Roi.

Le développement, selon le Souverain, ne saurait être porté uniquement par l'État central. Il interpelle aussi les collectivités territoriales, les acteurs économiques, les élus locaux et la société civile. Chacun doit contribuer à une dynamique plus circulaire, où les richesses nationales irriguent l'ensemble des régions. Cette logique de répartition équilibrée, déjà amorcée dans plusieurs chantiers structurants, doit désormais se prolonger dans les politiques de proximité. « Nous appelons à l'adoption d'une nouvelle génération de programmes territoriaux intégrés, plus adaptés aux spécificités et aux besoins réels des citoyens », a-t-il affirmé.

Dans un registre plus diplomatique, le Roi a réitéré son appel au dialogue avec l'Algérie. Cette main tendue, formulée une fois encore dans un esprit de responsabilité et de fraternité, souligne la constance de la vision marocaine. « Le Maroc continuera de tendre la main, dans un esprit de responsabilité, de bonne foi et de confiance dans l'avenir commun », a-t-il souligné, insistant sur la nécessité d'un Maghreb apaisé, débarrassé des clivages artificiels, tourné vers la complémentarité. Si le silence reste la seule réponse de l'autre rive, le Maroc, lui, avance.

Un autre signal politique, discret mais structurant, a aussi marqué cette allocution. En évoquant la réforme du code électoral, à engager avant les prochaines législatives, le Roi invite la classe politique à se hisser au niveau des attentes populaires. « Nous insistons sur la nécessité d'une réforme du code électoral, dans la perspective des prochaines échéances législatives », a-t-il affirmé. Le renouvellement institutionnel est posé comme une condition de crédibilité. L'État social et les équilibres territoriaux doivent s'appuyer sur une gouvernance plus lisible, plus représentative, plus responsable.

Cette orientation sociale, politique et territoriale s'accompagne d'un appel clair à la responsabilité collective. Le Roi a tenu à rappeler que l'État ne peut réussir seul. Les partis politiques, les élus, les gestionnaires territoriaux et les forces vives du pays doivent, eux aussi, se montrer à la hauteur de l'ambition nationale. La réussite des réformes ne dépend pas uniquement des lois votées ou des programmes lancés, mais de la capacité des institutions à fonctionner en cohérence, à servir l'intérêt général, à répondre aux attentes concrètes des citoyens. En ce sens, l'appel à une réforme du code électoral dépasse le seul cadre technique. Il s'agit de refonder la relation entre les citoyens et leurs représentants, sur la base de l'efficacité, de la transparence et de la proximité.

Le Souverain a également insisté sur les avancées enregistrées au cours des dernières années, en particulier dans les secteurs de la protection sociale, de la santé, de la généralisation de l'AMO et du soutien direct aux familles vulnérables. Ces chantiers ne sont pas ponctuels. Ils forment une architecture cohérente, pensée à long terme, où chaque réforme vient consolider la suivante. C'est cette approche systémique qui fait la force du modèle marocain, dans un monde où beaucoup de pays sont contraints de reculer sur leurs engagements sociaux. « Nous nous félicitons des résultats obtenus dans le cadre du projet de généralisation de la couverture sociale et des aides directes », a-t-il déclaré.

À travers ce Discours du Trône, SM le Roi Mohammed VI a aussi rappelé les fondements constants de la monarchie marocaine : l'attachement à la souveraineté, à l'équilibre institutionnel, à l'unité du pays et à la solidarité entre les générations. Le message n'est pas seulement politique. Il est aussi profondément humain. Il s'achève sur un hommage solennel rendu aux Forces Armées Royales, aux forces de sécurité, aux services publics mobilisés au service du peuple, et à la mémoire de feu SM Hassan II et feu SM Mohammed V. Par cet hommage, le Roi inscrit son action dans la continuité d'un héritage, tout en affirmant une pleine lucidité sur les défis contemporains.

Ce discours, dans sa forme comme dans son fond, n'est ni un exercice de célébration ni une simple communication de politique générale. Il réaffirme une vision de stabilité active, de transformation équitable et d'engagement total au service de la Nation. Dans un monde instable, le Souverain trace une voie d'équilibre. Et dans un pays en transition, il rappelle que l'unité, la justice et la dignité ne sont pas des discours. Elles sont les conditions de la souveraineté réelle.

BANQUE POPULAIRE
GRANDIR ENSEMBLE

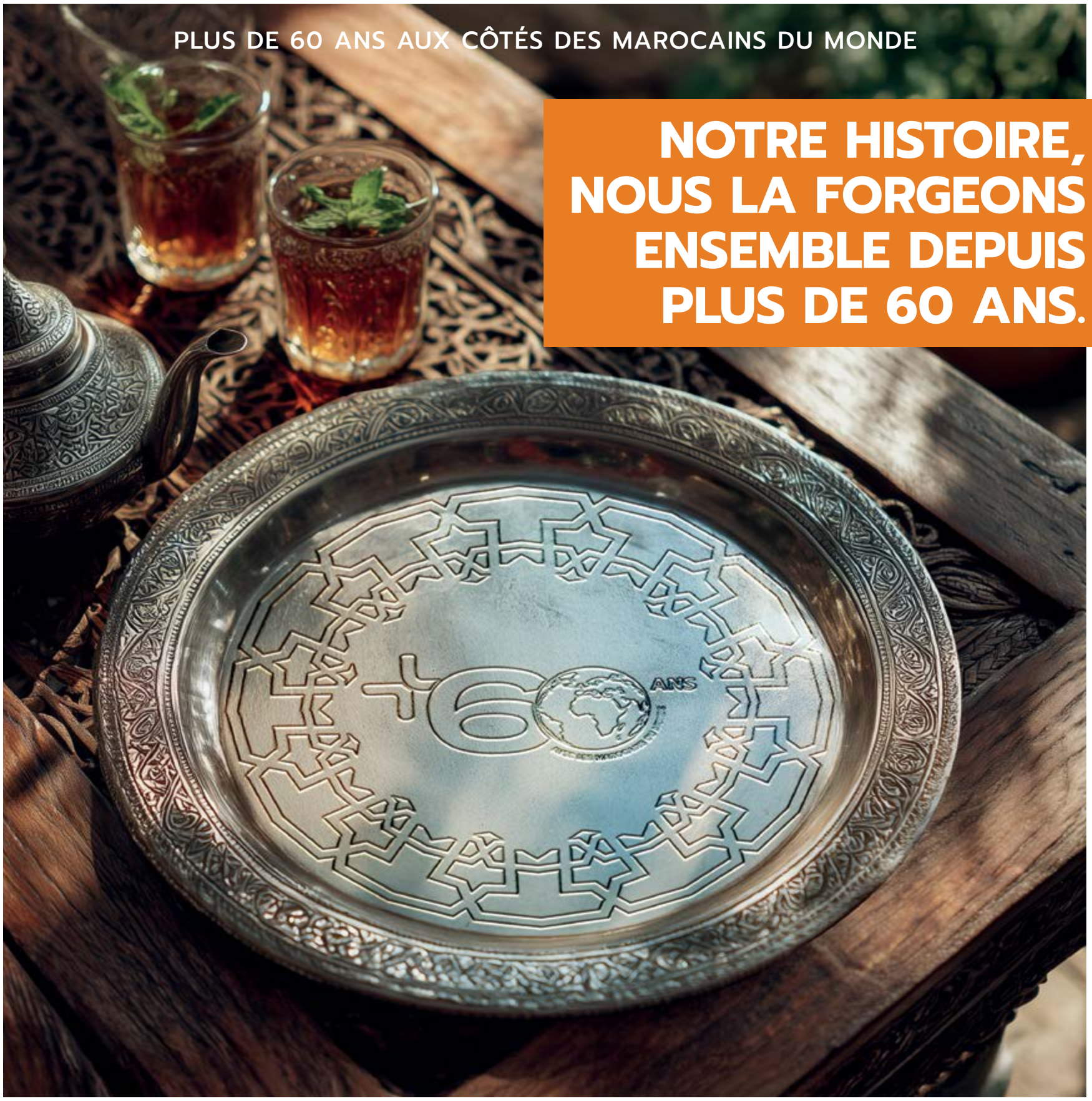

NOTRE HISTOIRE, NOUS LA FORGEONS ENSEMBLE DEPUIS PLUS DE 60 ANS.

Depuis plus de soixante ans, la Banque Populaire s'engage aux côtés des Marocains du Monde.

Animée par la volonté de valoriser le Maroc au-delà des frontières, la Banque Populaire soutient leurs projets et leurs ambitions.
Des offres sur mesure et une présence renforcée dans de nombreux pays témoignent de son engagement à entretenir un lien durable et profond.
Partout dans le monde, la Banque Populaire accompagne des générations de Marocains, contribuant à écrire, ensemble, une histoire commune.

SUIVEZ-NOUS

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Amir Al Mouminine, bâtisseur d'un islam du juste milieu

L'islam, dans son essence profonde, est une religion du juste milieu, fondée sur l'équilibre, la sagesse et la mesure. Le statut d'Amir Al Mouminine, porté par Sa Majesté le Roi du Maroc, incarne et défend cette voie médiane face aux dérives extrémistes et aux manipulations idéologiques, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Par Yassine Andaloussi

À l'occasion de la Fête du Trône, il devient essentiel de rendre hommage à une dimension fondamentale mais souvent peu médiatisée du règne de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En tant qu'Amir Al Mouminine, Commandeur des Croyants, le Souverain a donné au Maroc une stature particulière dans l'espace musulman contemporain. Il ne s'agit pas uniquement d'une fonction spirituelle nationale, mais bien d'un levier stratégique de dialogue, de stabilité et de rayonnement dans un monde musulman traversé par des fractures, des extrémismes et des crises d'autorité doctrinale.

La spécificité marocaine repose sur une tradition islamique enracinée dans le rite malikite, la doctrine ach'arite et une spiritualité soufie tolérante et profondément ancrée dans l'histoire. Ce triptyque a permis au Maroc de construire un islam équilibré, serein et résolument étranger aux dérives littéralistes ou politisées qui menacent la cohésion des sociétés musulmanes dans plusieurs régions. Sous l'impulsion du Roi, cette vision n'est plus confinée au cadre national. Elle s'est transformée en outil de diplomatie religieuse, en plateforme de coopération, en réponse concrète à l'aspiration des peuples à un islam de paix, de connaissance et de respect.

Dialogue religieux avec l'Afrique

En Afrique subsaharienne, le Maroc a su tisser des liens solides avec les confréries, les écoles religieuses et les communautés musulmanes locales. Cette relation n'est ni descendante ni paternaliste. Elle repose

sur un respect mutuel et sur la conscience partagée que l'avenir de l'Afrique musulmane dépend de la consolidation d'un islam enraciné, stable, préservé des influences exogènes destructrices. L'Institut Mohammed VI pour la formation des imams africains, basé à Rabat, incarne cette volonté d'offrir une réponse structurée, pédagogique et adaptée aux besoins spirituels du continent. Ce centre de formation devient, année après année, un carrefour panafricain de réflexion religieuse où convergent les attentes de plusieurs pays en quête d'imams formés, compétents et porteurs d'un message de paix.

Leadership modéré au Moyen-Orient

Le rôle du Maroc ne se limite pas à l'Afrique. Dans un Moyen-Orient déchiré entre rivalités géopolitiques et tensions confessionnelles, la voix de Rabat se distingue par sa sagesse, sa neutralité et sa constance. Le Royaume refuse d'entrer dans les logiques d'exportation idéologique qui opposent chiisme politique et salafisme expansionniste. Il propose au contraire une voie médiane fondée sur la jurisprudence classique, l'éthique spirituelle et l'adaptation aux réalités contemporaines. Ce positionnement permet au Roi Mohammed VI de jouer un rôle d'apaisement, parfois discret mais toujours respecté, dans des conflits où l'autorité religieuse manque souvent de légitimité ou d'indépendance.

Ce positionnement suscite également un intérêt mêlé de respect et d'envie de la part de certains régimes qui ont tenté de fusionner pouvoir politique et autorité religieuse sans parvenir à l'équilibre atteint par la monarchie marocaine. C'est notamment le cas du régime des mollahs en Iran et de la structure des Gardiens de la révolution, dont l'aspiration à incarner un leadership spirituel islamique universel se heurte à des limites internes et externes. Ces acteurs observent avec attention le modèle marocain, capable de conjuguer stabilité, continuité et légitimité populaire dans sa gestion du religieux. Parallèlement, un tournant diplomatique est perceptible dans la région. Le président iranien a récemment affiché une volonté de rapprochement avec les pays sunnites, ce qui s'est concrétisé par la normalisation des relations avec l'Arabie saoudite. Cette évolution souligne que même les États fondés sur une idéologie religieuse exclusive finissent par reconnaître la nécessité d'un dialogue interconfessionnel constructif, là où le Maroc, fort de son modèle apaisé, agit depuis des années.

Pont spirituel avec l'Europe

Le Maroc ne cherche pas à concurrencer d'autres pôles religieux historiques. Il ne revendique pas un leadership exclusif mais propose un modèle. Ce modèle repose sur la clarté de la gouvernance religieuse, sur l'encadrement institutionnel du culte et sur l'autonomie des autorités théologiques vis-à-vis des agendas politiques étrangers. C'est ce qui rend la parole d'Amir Al Mouminine audible et crédible, notamment auprès de nombreux intellectuels, imams et décideurs musulmans en quête d'alternatives face aux impasses idéologiques de leur environnement immédiat.

En Europe, la présence de millions de citoyens de culture musulmane pose de nouveaux défis. Entre stigmatisation, replis identitaires et radicalisations, les sociétés européennes se débattent avec des fractures profondes. Le Maroc, en tant que pays d'origine de nombreuses diasporas, a choisi de contribuer de manière constructive à cette réflexion. Plusieurs accords ont été signés avec des pays partenaires pour encadrer la formation des cadres religieux, pour diffuser un islam de paix et pour prévenir les dérives radicales. Cette action ne se veut pas intrusive mais solidaire. Elle consiste à accompagner, à conseiller et à proposer un référentiel cohérent, qui concilie spiritualité, citoyenneté et respect de l'État de droit.

Ce rayonnement pacifique ne repose pas uniquement sur des déclarations symboliques ou sur des initiatives ponctuelles. Il est structuré, méthodique, et adossé à des institutions pérennes. Le Conseil supérieur des Oulémas, présidé par Sa Majesté, constitue une instance de régulation religieuse unique dans le monde musulman. Il veille à l'unité du discours religieux, à la cohérence des fatwas, et à la promotion d'un islam centré sur la miséricorde, la dignité humaine et le vivre-ensemble. Le rôle du ministère des Habous et des affaires islamiques, l'encadrement des prédicateurs, ainsi que les programmes de formation des imams au Maroc et à l'étranger, complètent cette architecture en profondeur.

Cette diplomatie religieuse contribue à la politique africaine du Royaume, articulée autour de la solidarité Sud-Sud. Elle sert aussi de socle à une coopération bilatérale durable avec des pays comme le Sénégal, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Tchad ou encore la Guinée. Dans chacun de ces pays, l'image du Maroc est associée à un islam protecteur, rassurant, et respectueux des spécificités locales. De nombreux chefs religieux africains, influents au sein de leurs sociétés, considèrent aujourd'hui le Maroc comme un appui spirituel et un partenaire de confiance.

Maintenir l'équilibre religieux national

En cette Fête du Trône, il convient de reconnaître que le titre d'Amir Al Mouminine n'est pas seulement un héritage historique. Il est, sous le règne de Mohammed VI, une fonction vivante, active, tournée vers l'avenir. Son maintien est non seulement légitime, il est fondamental pour préserver l'équilibre religieux et social du Royaume. Dans un contexte où les sociétés musulmanes sont traversées par des vents de confusion et d'instabilité, cette fonction régulatrice constitue un rempart contre la radicalisation, une garantie de cohésion nationale, et une source de stabilité régionale. Elle protège la foi de toute instrumentalisation et garantit au peuple marocain un islam du juste milieu, en harmonie avec son identité et son histoire.

Ce rôle singulier, le Maroc en fait une fierté nationale et un engagement partagé avec ses partenaires africains, arabes et européens. À l'image de son Roi, le Royaume choisit la modération comme force. La fidélité aux valeurs spirituelles comme boussole. Et le respect de l'autre comme fondement de toute coopération durable. Dans un monde incertain, cette vision est non seulement utile, elle devient essentielle.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

26 ans après son accession au Trône, le Roi Mohammed VI n'a pas seulement consolidé l'État. Il a redéfini les fondations du Maroc contemporain, par des choix structurants, souvent visionnaires, toujours assumés. À travers les grands chantiers économiques, sociaux, diplomatiques, mais aussi institutionnels, le Royaume s'est hissé à un autre niveau de souveraineté et d'influence. Ce dossier retrace la dynamique profonde d'un règne où chaque levier d'action a été pensé comme un instrument de transformation stratégique.

LE ROI, FORCE DE TRANSFORMATION DU ROYAUME

Par Sanae El Amrani

LE MAROC de 2025 n'est ni le prolongement du Maroc d'hier, ni une copie des modèles d'ailleurs. Il est le fruit d'une ligne souveraine, méthodiquement construite depuis 26 ans par le Roi Mohammed VI, sans interruption, sans revirement, sans perte de cap. Cette ligne n'a jamais été dictée par la conjoncture. Elle s'est imposée par la vision. Elle a résisté aux crises, contourné les blocages, investi là où d'autres hésitaient.

Portée par une volonté constante de changement réel, elle a engagé le pays sur des trajectoires inédites : des infrastructures de rang mondial, une politique sociale réorganisée autour de l'inclusion et de l'impact, un ancrage africain affirmé, un modèle énergétique tourné vers l'avenir, une diplomatie de partenariat et de fermeté, une refonte des institutions, un rapport renouvelé à la souveraineté. Rien n'a été laissé au hasard.

Ce numéro spécial met en lumière ce que le temps long a permis de bâtir en profondeur. Il explore les chantiers les plus significatifs, ceux qui ont fait du Maroc un acteur singulier, solide et audible sur la scène régionale et internationale. Et il interroge, dans la continuité, les prochaines marges de progression d'un pays qui a cessé d'être dans l'attente pour devenir moteur de sa propre transformation.

N° 1060 LA VÉRITÉ Du 30 juillet au 1er septembre 2025

26 ans de transformation souveraine

Depuis son accession au trône en 1999, le Roi Mohammed VI a impulsé une dynamique profonde de transformation du Royaume en inscrivant chaque chantier dans une vision de long terme portée par la souveraineté nationale, l'inclusion sociale et l'ouverture maîtrisée. Ce 26e anniversaire ne célèbre pas uniquement la longévité d'un règne, mais cristallise un changement de paradigme où l'État se redéfinit autour de la stabilité institutionnelle, de la projection continentale et de la réponse aux aspirations sociétales. Là où d'autres pays ont oscillé entre réformes fragmentées et bouleversements précipités, le Maroc a inscrit ses mutations dans le temps stratégique.

En conjuguant légitimité historique et lecture anticipée des mutations mondiales, le Souverain a placé le Royaume dans une trajectoire cohérente, intégrant la mondialisation sans jamais rompre avec ses fondamentaux. Cette démarche, patiemment construite, s'est traduite par une modernisation des institutions, une diversification des partenaires, une montée en gamme économique et un ancrage africain assumé. L'approche royale privilégie la continuité stratégique plutôt que les effets d'annonce, la cohérence plutôt que la dispersion, la vision plutôt que l'immédiateté. C'est ce cap qui a permis au Maroc de traverser des turbulences globales comme les crises financières, les pandémies ou les tensions géopolitiques sans dévier de son socle de stabilité ni de ses ambitions structurantes.

La transformation engagée depuis 1999 est multidimensionnelle. Elle a d'abord concerné l'architecture institutionnelle avec une réforme constitutionnelle majeure en 2011, consacrant les droits et libertés, consolidant les contre-pouvoirs et réaffirmant la centralité du choix démocratique. Elle s'est poursuivie dans les politiques publiques à travers des initiatives structurantes comme la mise en place de l'INDH en 2005, la généralisation progressive de la couverture sociale, la régionalisation avancée ou encore la réforme de la justice. Éducation, santé, industrie, digitalisation, souveraineté énergétique et diplomatie proactive ont été érigées en priorités stratégiques. Le Maroc a ainsi affirmé un modèle original de montée en puissance fondé sur la constance du cap, l'anticipation des ruptures globales et la fidélité à ses propres équilibres internes. Ce modèle ne repose pas sur un effet de conjoncture ou sur une rente géopolitique, mais sur une construction progressive adossée à des investissements massifs, des réformes ciblées et une volonté de leadership dans les domaines clés du continent. Il ne s'agit pas d'un développement spectaculaire ou éphémère, mais d'une montée en puissance patiente, réfléchie, maîtrisée. Cette montée en puissance du Maroc ne se limite pas à des chiffres macroéconomiques. Elle se lit dans la reconfiguration des équilibres régionaux, dans l'attractivité du pays, dans la crédibilité de sa parole diplomatique, dans la solidité de ses alliances et dans la capacité de son modèle à susciter la confiance au sein de la population comme auprès des partenaires internationaux.

Le Roi n'a cessé de rappeler que les fondements du développement sont d'abord humains. La transformation économique n'a de sens que si elle crée de l'opportunité pour tous, si elle rétablit l'équité territoriale, si elle libère les énergies dans le respect des équilibres sociaux. C'est cette philosophie de l'État fort et juste, du développement souverain et partagé, qui reste au cœur de l'action royale depuis 26 ans. Et c'est cette même philosophie qui continue d'éclairer les grands projets du Royaume, les choix géostratégiques, les réformes de fond et les nouvelles frontières de la souveraineté nationale.

Projets structurants

Infrastructures, énergie, connectivité

LGV – Al Boraq et le prolongement stratégique Sud

Lancée en 2018 sous l'impulsion directe du Roi Mohammed VI, la première Ligne à Grande Vitesse du continent africain, baptisée Al Boraq, a marqué un tournant majeur dans la modernisation des infrastructures ferroviaires du Royaume. Reliant Tanger à Casablanca via Kénitra et Rabat, cette ligne de 200 kilomètres en service commercial a permis de réduire drastiquement les temps de parcours tout en plaçant le Maroc dans le cercle restreint des pays disposant d'une technologie ferroviaire de très haut niveau. Mais le projet ne s'est jamais limité à cet axe initial. Dès son lancement, la vision royale a intégré un prolongement vers le centre et le sud du pays, en vue de relier l'ensemble des grands bassins économiques et de renforcer la cohésion territoriale.

En 2025, cette vision franchit un cap décisif. Après plusieurs années d'études techniques, topographiques et environnementales, les études du prolongement vers Marrakech sont finalisées. Selon les données rendues publiques par l'Office national des chemins de fer en mars 2025, les appels d'offres pour les travaux du premier tronçon Kénitra–Marrakech ont été lancés, avec des financements prévus en co-participation avec plusieurs partenaires européens et arabes. Le projet s'étalera sur près de 430 kilomètres supplémentaires, avec des vitesses prévues allant jusqu'à 320 km/h sur les sections les plus modernes, et une mixité de trafic prévue pour desservir les zones intermédiaires. Ce prolongement devrait à terme connecter Marrakech puis Agadir au réseau de grande vitesse, dans une logique de désenclavement, de compétitivité touristique et de développement industriel.

Le chantier de la LGV vers le Sud représente bien plus qu'une infrastructure de transport. Il symbolise une nouvelle manière de penser l'unité nationale et le développement régional, en rompant avec la logique centre-périphérie. Il s'inscrit dans la vision d'un Maroc polycentrique, où les infrastructures structurantes participent à une redéfinition des équilibres territoriaux. Ce prolongement de la grande vitesse accompagnera également la montée en puissance des pôles économiques du Sud, notamment Agadir, qui joue un rôle croissant dans l'agro-industrie, la logistique portuaire et l'exportation. La convergence entre cette ligne ferroviaire et les zones d'activité de la côte atlantique sud est au cœur de la planification du territoire à l'horizon 2030.

L'impact environnemental a lui aussi été pris en compte. Le projet de prolongement intègre les dernières normes de sobriété énergétique et de neutralité carbone, en lien avec les engagements du Maroc en matière de développement durable. L'alimentation électrique de la ligne sera progressivement adossée aux énergies renouvelables, notamment solaires et éoliennes, produites localement dans les provinces traversées. Par ailleurs, l'ONCF prévoit l'intégration de nouvelles gares multimodales à Benguerir, Chichaoua et Marrakech, destinées à faciliter l'interconnexion avec les transports régionaux et à générer des effets d'entraînement économiques à l'échelle locale.

À travers cette extension stratégique, c'est l'ensemble de l'armature nationale qui se trouve renforcée. La LGV ne relie pas seulement les villes, elle incarne une continuité d'ambition. C'est l'illustration parfaite de la manière dont le Maroc, sous la conduite du Roi, conjugue innovation technologique, aménagement équilibré du territoire et affirmation de sa souveraineté logistique. Alors que la construction des premières infrastructures débutera en 2026, cette LGV du Sud s'annonce comme l'un des leviers majeurs de la décennie à venir.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Port de Dakhla Atlantique
Une porte stratégique vers l'Afrique de l'Ouest

Annoncé dès 2016 comme un levier central du développement du Sud marocain, le port de Dakhla Atlantique est aujourd'hui l'un des projets les plus emblématiques de la vision royale pour l'Afrique. Conçu dans la continuité du modèle Tanger Med, ce méga-port en construction symbolise l'ancrage du Maroc dans sa profondeur africaine. Situé à une trentaine de kilomètres au nord de la ville de Dakhla, il vise à renforcer les échanges commerciaux avec les pays d'Afrique de l'Ouest, à structurer une nouvelle économie régionale intégrée, et à faire émerger un pôle logistique avancé sur la façade atlantique.

En 2025, les travaux ont atteint un niveau d'avancement significatif. Le creusement de la darse principale est achevé, les quais commerciaux sont en cours d'édification, et les infrastructures de base, notamment la digue principale et les installations d'accès, avancent selon le calendrier initial. Selon les données officielles du ministère de l'Équipement et de l'Eau, plus de 45 % des travaux portuaires sont finalisés à l'été 2025, et les premières installations techniques sont en phase de calibration. Le chantier mobilise plusieurs entreprises marocaines majeures, en groupement avec des sociétés espagnoles, italiennes et sud-coréennes, dans un cadre de coopération industrielle qui reflète le caractère géostratégique du projet.

Dakhla Atlantique n'est pas qu'un port. Il s'agit d'un complexe industriel et logistique intégré, articulé autour de trois pôles : un terminal de commerce international, une zone de réparation navale et une zone d'activités industrielles, commerciales et halieutiques. Cette organisation a été pensée pour accompagner la montée en puissance de nouvelles chaînes de valeur dans la région, notamment les industries agroalimentaires, les énergies renouvelables, la valorisation des produits de la mer et l'assemblage logistique pour le continent. Le site dispose également d'une zone franche, adossée à une connexion directe avec la voie express Tiznit–Dakhla, dont les tronçons sont progressivement achevés.

Le choix de Dakhla n'est pas anodin. Cette ville dynamique, au cœur des provinces du Sud, bénéficie d'une stabilité institutionnelle, d'un potentiel halieutique important et d'un positionnement géopolitique stratégique. Le port renforcera sa vocation de hub entre le Maroc et la CEDEAO, mais également avec l'Amérique latine et les États du Golfe. Le projet anticipe par ailleurs la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), en dotant le pays d'un outil logistique capable d'absorber les flux futurs du commerce sud-sud.

Les retombées sociales sont également considérables. Plus de 1 800 emplois directs sont mobilisés durant la phase de construction, et les projections parlent de 15 000 emplois directs et indirects à moyen terme. Les formations professionnelles spécifiques sont en cours de déploiement en partenariat avec les OFPPT et les centres régionaux d'investissement, dans une optique d'alignement des compétences locales avec les besoins industriels.

Avec ce port, le Maroc affirme une souveraineté maritime ambitieuse et tournée vers l'avenir. Dakhla Atlantique incarne la logique royale d'un développement équilibré, audacieux et connecté, où chaque territoire, aussi éloigné soit-il des centres historiques, est appelé à devenir un pôle de croissance structurant. L'Afrique y trouve un trait d'union commercial, le Royaume y forge une nouvelle centralité.

OCP et hydrogène vert
La souveraineté énergétique comme levier industriel

S'il est un acteur qui incarne aujourd'hui la capacité du Maroc à concilier souveraineté industrielle, transition énergétique et ambition mondiale, c'est bien le Groupe OCP. En quelques années, l'entreprise publique, leader mondial des phosphates, a redéfini les contours de la stratégie énergétique du Royaume en y intégrant une vision industrielle de l'hydrogène vert. En 2025, cette stratégie entre dans une phase décisive, avec l'accélération des investissements et la structuration de projets concrets dans plusieurs régions du pays.

Portée par les Hautes Orientations Royales en matière de transition énergétique et de souveraineté économique, la stratégie du Groupe s'articule autour de deux priorités majeures : la décarbonation complète de ses processus industriels, et la création d'une filière hydrogène vert compétitive à vocation continentale. Déjà en 2024, l'OCP annonçait un plan de plus de 13 milliards de dollars sur dix ans pour produire de l'ammoniac vert à partir d'énergies renouvelables, notamment à travers des complexes intégrés dans les régions de Laâyoune, Guelmim et Tarfaya. En juin 2025, cette dynamique s'est concrétisée avec la signature d'un accord stratégique entre l'OCP et l'IRESEN pour le développement d'un projet pilote d'hydrogène vert à Guelmim-Oued Noun. Ce projet, cofinancé par un consortium européen (incluant des partenaires allemands spécialisés dans l'électrolyse), vise à produire des molécules vertes destinées à des usages industriels mais aussi à l'export.

Ce choix de l'hydrogène n'est pas opportuniste. Il répond à une double logique : celle de garantir au Royaume une autonomie stratégique dans les intrants agricoles à haute valeur ajoutée, et celle de positionner le Maroc comme un exportateur d'énergie propre vers l'Europe et l'Afrique de l'Ouest. L'ammoniac vert, issu de l'hydrogène, est un composant clé des engrais nouvelle génération. En maîtrisant sa production à partir d'eau dessalée et d'énergie solaire ou éolienne, le Groupe réduit sa dépendance aux marchés mondiaux, tout en accompagnant la révolution verte africaine prônée par Sa Majesté le Roi.

Sur le plan technique, les premiers pilotes industriels ont été lancés dans la région de Khouribga et dans les installations de Jorf Lasfar, déjà interconnectées avec les pipelines d'eau dessalée. Le réseau d'irrigation et de transport de l'eau alimentant les unités industrielles du Groupe s'inscrit dans une logique circulaire, où chaque goutte est réutilisée dans un modèle bas carbone. La stratégie de l'OCP repose aussi sur le développement de partenariats scientifiques avec l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), devenue un centre d'excellence en matière de R&D sur l'hydrogène et l'agriculture durable.

En 2025, plusieurs démonstrateurs ont été présentés lors des Assises Nationales de l'Intelligence Artificielle à Rabat, révélant le lien croissant entre innovation numérique, optimisation énergétique et agriculture de précision. Cette convergence renforce l'inscription du Groupe dans une stratégie nationale de long terme, où la technologie devient un outil de souveraineté.

L'OCP est ainsi en train de bâtir plus qu'un portefeuille énergétique. Il érige un modèle de transition autonome, vert et compétitif. Ce modèle fait écho à la vision royale d'un Royaume qui ne subit pas la transition énergétique mondiale, mais qui la devance, en y injectant sa propre expertise, sa recherche et sa capacité industrielle. L'hydrogène vert devient ainsi, non pas une utopie technologique, mais un outil de puissance douce et de sécurité stratégique.

Gazoduc Nigeria–Maroc
L'ambition panafricaine entre dans sa phase d'ancrage

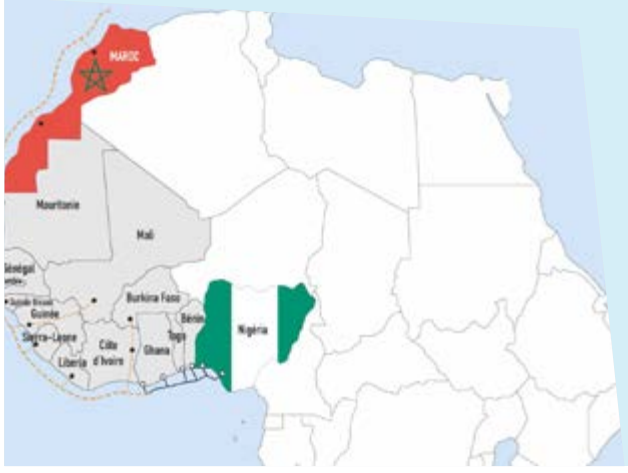

Conçu comme l'un des projets les plus ambitieux jamais lancés sur le continent africain, le gazoduc Nigeria–Maroc incarne à la fois une vision stratégique de coopération Sud-Sud et une réponse souveraine aux défis énergétiques contemporains. Initié en 2016 sous l'impulsion du Roi Mohammed VI et de l'ancien président nigérian Muhammadu Buhari, ce projet transcende le simple enjeu de transport de gaz. Il dessine une nouvelle géopolitique de l'énergie fondée sur la solidarité continentale, la sécurité partagée et l'intégration régionale. Long de plus de 5 600 kilomètres, le gazoduc traversera 13 pays africains de l'ouest avant de remonter vers le Maroc et, à terme, de se connecter au marché européen via l'Espagne, positionnant le Royaume comme un corridor énergétique d'envergure entre l'Afrique et l'Europe.

En 2024, la CEDEAO a officiellement validé l'ensemble du cadre stratégique et juridique du projet. Cette étape majeure a permis d'engager un basculement vers la phase opérationnelle. L'année 2025 marque un tournant déterminant, avec l'accélération des études techniques et l'élargissement du périmètre des accords de financement. Selon les informations disponibles à la mi-2025, les travaux d'ingénierie de détail (FEED – Front-End Engineering Design) sont déjà entamés pour plusieurs tronçons. Ces études intègrent une cartographie précise des zones traversées, les besoins d'aménagement, les stations de compression, et les interconnexions nationales dans chaque pays partenaire. En parallèle, l'étude d'impact environnemental, indispensable à la validation internationale du projet, a été élargie à tous les territoires concernés et conduite en collaboration avec des experts locaux, notamment au Sénégal, au Bénin, au Ghana et en Mauritanie.

Sur le plan financier, plusieurs institutions internationales ont renforcé leur appui en 2025. La Banque Islamique de Développement a confirmé une nouvelle enveloppe de cofinancement pour les premières phases d'exécution. L'Union européenne, dans le cadre de sa stratégie Global Gateway, soutient également le projet comme alternative crédible et durable au gaz russe. En mai 2025, un partenariat élargi a été signé entre l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) et la Nigerian National Petroleum Corporation (NNPC), élargissant leur mandat à la coordination directe des travaux pilotes dans les sections Nigeria–Bénin–Togo. La coopération avec les pays côtiers est renforcée par des protocoles techniques précis, traduisant l'engagement d'aligner le projet avec les priorités de développement local.

Au-delà de son importance logistique et économique, le gazoduc Nigeria–Maroc s'impose comme un levier structurant de la stratégie énergétique du Royaume. Il permettra au Maroc de sécuriser à long terme son approvisionnement en gaz naturel, de soutenir la montée en puissance des centrales à cycle combiné, et d'alimenter le tissu industriel national, notamment les activités de dessalement d'eau de mer et les zones industrielles éloignées des réseaux électriques. Ce gazoduc répond aussi à l'ambition climatique du Royaume : il facilitera la transition énergétique de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest en substituant le fioul lourd par un gaz naturel moins polluant, tout en posant les bases d'une future infrastructure hybride permettant l'acheminement de molécules vertes à plus long terme.

Dans un contexte géopolitique mondial marqué par les tensions énergétiques, ce projet incarne ainsi une double souveraineté : celle d'un continent qui affirme sa capacité à coopérer sur ses propres ressources, et celle d'un pays qui, sous la conduite du Roi, construit un leadership énergétique fondé sur la stabilité, la vision et la solidarité. Le gazoduc Nigeria–Maroc n'est plus un simple scénario de développement, c'est désormais une infrastructure en devenir, déjà actée par les institutions et portée par une diplomatie de résultats.

Nador West Med
Un levier stratégique pour le rééquilibrage industriel du Nord-Est

Conçu comme un chantier d'envergure nationale dans le sillage de Tanger Med, le complexe portuaire de Nador West Med incarne une nouvelle étape dans la stratégie marocaine de déploiement industriel et logistique. Situé dans la région de Béni Ensar, à proximité de la zone de développement de Nador et du site minier de Jbel Aouam, ce projet s'inscrit dans la volonté royale de rééquilibrer les dynamiques de croissance entre les différents pôles du pays, en dotant l'Oriental d'une infrastructure de classe mondiale, capable de générer un impact structurel sur l'économie régionale et nationale.

Nador West Med symbolise ainsi une double inflexion : celle d'un État qui réinvestit puissamment dans ses territoires longtemps marginalisés, et celle d'un modèle de développement qui s'émancipe des logiques d'enclavement.

En 2025, les travaux de construction du port ont atteint un seuil de maturité avancé. D'après les données publiées en avril 2025 par l'Agence nationale des ports, les deux digues principales sont entièrement réalisées, les quais pour conteneurs et vracs liquides sont en cours d'équipement, et les premières phases de raccordement terrestre avec le réseau routier et ferroviaire sont finalisées. Le projet mobilise un budget global estimé à près de 13 milliards de dirhams pour sa phase initiale, financé par l'État, des bailleurs internationaux et des partenaires institutionnels, dans un montage articulé autour d'une société de développement à gouvernance publique.

Le complexe portuaire comprend un terminal à conteneurs d'une capacité initiale de plus de 3 millions d'EVP par an, un terminal vraquier destiné notamment à l'importation d'énergie et à l'exportation de minerais, ainsi qu'une plateforme dédiée à la logistique pétrolière. Il est conçu pour desservir à la fois le commerce régional et les grandes lignes maritimes internationales, en s'adossant à une zone industrielle intégrée, une zone franche et un pôle énergétique qui abritera à terme des unités de transformation, de stockage et d'assemblage. L'ensemble de l'écosystème a été pensé pour attirer les investissements étrangers dans les secteurs de la métallurgie, de l'agro-industrie, de la chimie et de l'énergie, tout en créant des débouchés pour les entreprises locales.

Ce chantier revêt une dimension géostratégique particulière. Situé sur l'axe Gibraltar–Canaries, à la charnière entre l'Europe du Sud et l'Afrique de l'Ouest, Nador West Med a vocation à devenir un point d'appui logistique pour les flux Sud-Sud, mais aussi un point d'ancrage pour les nouvelles routes commerciales issues de l'intégration méditerranéenne et des corridors africains. Il se positionne également comme une alternative stratégique en matière de sécurité énergétique, avec une infrastructure capable d'accueillir des terminaux GNL et de sécuriser les approvisionnements du pays via la façade orientale.

Les impacts socio-économiques du projet sont d'ores et déjà perceptibles. Plus de 4 000 emplois directs ont été créés pendant la phase de construction, et les projections tablent sur 50 000 postes directs et indirects à terme, au sein d'un écosystème régional intégré. Des efforts spécifiques sont déployés en matière de formation professionnelle, en lien avec les instituts spécialisés de l'Oriental et les établissements de l'OFPPT, pour faire émerger une main-d'œuvre qualifiée et adaptée aux métiers portuaires, industriels et logistiques. Par ailleurs, le projet est accompagné d'un plan d'aménagement du territoire à grande échelle, incluant la mise à niveau des infrastructures routières, la construction de zones résidentielles pour les ouvriers et les cadres, ainsi que la mise en place de services publics renforcés dans les communes voisines.

Nador West Med symbolise ainsi une double inflexion : celle d'un État qui réinvestit puissamment dans ses territoires longtemps marginalisés, et celle d'un modèle de développement qui s'émancipe des logiques d'enclavement. Ce port ne vise pas seulement à décharger Tanger Med ou à servir de relais régional, il ambitionne d'ouvrir un nouveau cycle de croissance pour l'Oriental, avec en ligne de mire une souveraineté logistique redéployée sur l'ensemble du territoire national.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Énergies renouvelables et interconnexions
Une souveraineté électrique en construction

Le Maroc a fait le choix précoce de placer la transition énergétique au cœur de son développement. Sous l'impulsion du Roi Mohammed VI, la stratégie nationale de l'énergie, adoptée dès 2009, a fixé des objectifs clairs : porter la part des énergies renouvelables à 52 % du mix électrique à l'horizon 2030, sécuriser l'approvisionnement énergétique du pays et inscrire cette mutation dans une logique de souveraineté stratégique. En 2025, le Royaume s'approche de ses cibles tout en structurant une nouvelle génération de projets à haute valeur ajoutée, alliant production verte, infrastructures intelligentes et intégration continentale.

Avec plus de 4 500 MW de capacité installée en énergies renouvelables, dont 40 % en solaire et 35 % en éolien, le Maroc affiche des avancées tangibles. La centrale Noor Ouarzazate, vitrine du programme solaire national, a atteint depuis 2023 son régime nominal et s'est dotée de nouveaux modules hybrides combinant solaire thermique et photovoltaïque. À Midelt, le complexe Noor II est en cours de finalisation, intégrant des technologies de stockage avancées pour pallier l'intermittence. En parallèle, le programme solaire décentralisé avance dans les provinces du Sud avec des mini-centrales hybrides (solaire–diesel–batterie) développées pour les localités reculées, notamment autour de Tata, Zagora et Assa-Zag.

Sur le front éolien, le Maroc exploite désormais des parcs terrestres de grande envergure à Tarfaya, Aftissat, Tanger et Oualidia, totalisant plus de 1 400 MW en production. En 2025, le parc d'extension de Taza, d'une capacité de 150 MW, est en phase de test, tandis que le projet Gafait dans l'Oriental démarre ses travaux de génie civil. Ce développement est soutenu par un modèle de partenariat public-privé bien rôdé, avec la participation active de Masen, de l'ONEE et de consortiums étrangers, notamment espagnols, allemands et saoudiens. L'appel d'offres lancé au printemps 2025 pour un nouveau parc offshore pilote au large de Dakhla illustre cette volonté de pousser les frontières technologiques vers des solutions marines innovantes, en exploitant les gisements éoliens du littoral atlantique sud.

Mais la souveraineté énergétique ne se limite pas à produire localement. Elle implique une capacité d'échange, de flexibilité et d'intégration régionale. Le Maroc a donc investi dans les interconnexions électriques comme levier d'ajustement stratégique. En 2025, le Royaume dispose de deux lignes à haute tension actives avec l'Espagne (1 400 MW) et une interconnexion opérationnelle avec l'Algérie, bien que sous-utilisée. Un troisième câble sous-marin Maroc–Espagne, en cours de construction, est cofinancé par l'Union européenne dans le cadre du programme Global Gateway. Ce projet, prévu pour 2028, permettra d'exporter massivement des surplus d'électricité verte vers le marché ibérique.

Plus au sud, le projet d'interconnexion avec la Mauritanie, étudié depuis 2022, entre dans une phase technique active. Un mémorandum signé en février 2025 entre l'ONEE et la Société mauritanienne d'électricité (Somelec) prévoit un raccordement progressif à travers le Sahara atlantique, avec des stations relais solaires pour stabiliser la tension sur le tracé. À terme, cette ligne pourrait être prolongée jusqu'au Sénégal, accompagnant les ambitions du Maroc dans la ZLECAf et soutenant l'intégration électrique de l'Afrique de l'Ouest.

Parallèlement, le digital devient un outil décisif dans la gestion de cette transition. L'ONEE et Masen développent en 2025 des plateformes d'intelligence énergétique permettant une meilleure prédiction de la production renouvelable, la gestion des pics de consommation et l'optimisation des capacités de stockage. Le lancement d'un programme pilote de smart grids à Benguerir, en lien avec l'UM6P, marque l'entrée du pays dans l'ère des réseaux intelligents. La maîtrise des données, la cybersécurité énergétique et la réactivité en temps réel deviennent ainsi des piliers de la souveraineté électrique.

Loin d'être une simple adaptation aux contraintes climatiques, la politique marocaine en matière d'énergies renouvelables incarne une réinvention du rapport à la puissance. Elle fait du Maroc un acteur respecté dans les enceintes internationales sur le climat, tout en lui ouvrant des marges de manœuvre nouvelles dans ses partenariats géoénergétiques. À l'horizon 2030, cette souveraineté verte ne sera plus un pari. Elle sera un fait accompli, fruit d'une vision royale patiente, lucide et résolument orientée vers l'avenir.

Une politique sociale de transformation nationale

L'impulsion royale au cœur du nouveau pacte social

Depuis le discours historique du 29 juillet 2018, où le Roi Mohammed VI appelait à une réforme en profondeur des politiques sociales, le Maroc s'est engagé dans une dynamique de transformation qui dépasse le simple élargissement des prestations. Il s'agit d'un changement de paradigme. Sous l'impulsion du Souverain, la question sociale a été hissée au rang de priorité stratégique, au même titre que les infrastructures ou la souveraineté industrielle. Cette vision trouve sa traduction concrète dans le vaste chantier de généralisation de la protection sociale, considéré comme le socle d'un modèle de développement plus équitable, plus inclusif et plus résilient.

Le calendrier imposé par le Roi est d'une clarté sans équivoque. Dès 2020, au plus fort de la crise pandémique, le discours royal du 13 octobre au Parlement acte le lancement d'un projet structurant en quatre grandes phases : généralisation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), extension des allocations familiales, réforme des régimes de retraite et mise en place d'une indemnité pour perte d'emploi. Ce programme est encadré par une loi-cadre, promulguée en août 2021, qui fixe les jalons et les délais. Rarement un chantier social n'aura été aussi rapidement traduit en textes, financements et déploiement opérationnel.

En 2023, l'élargissement de l'AMO à plus de 11 millions de personnes relevant du régime TNS (travailleurs non salariés) et de l'ex-RAMED marque un basculement historique. À l'été 2024, la Caisse nationale de sécurité sociale annonce que plus de 23 millions de Marocains sont désormais couverts par un régime de base, permettant un accès élargi aux soins dans les structures publiques comme dans les cliniques privées conventionnées. La subvention étatique, ciblée via le Registre Social Unifié, permet de soutenir les ménages les plus vulnérables, dans une logique de solidarité redistributive.

Cette impulsion royale se double d'un principe directeur : la convergence des politiques publiques autour de l'équité territoriale et de la réduction des inégalités sociales. L'État ne se limite plus à distribuer des aides, il structure des systèmes durables d'accès à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au logement. La protection sociale devient ainsi un levier d'ascension sociale et un facteur de confiance dans les institutions. Ce cap fixé par le Roi n'est pas un slogan. Il est incarné par des budgets inédits, des réformes juridiques profondes et des mécanismes de gouvernance adaptés à l'ère des données sociales ciblées.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

La généralisation de la protection sociale
Un chantier structurant et irréversible

C'est sans doute l'un des chantiers les plus ambitieux et transversaux du règne. La généralisation de la protection sociale, annoncée par le Roi Mohammed VI dans son discours du Trône en juillet 2020, n'est pas seulement une réforme sectorielle, mais une refonte du pacte de solidarité nationale. Elle vise à garantir à tous les Marocains l'accès à une couverture médicale, à une indemnité en cas de perte de revenu, à une retraite minimale et à des prestations familiales.

Le Maroc entend bâtir un socle de sécurité sociale universelle, fondé sur la mutualisation, la transparence et l'équité.

La feuille de route royale, déployée sur plusieurs phases entre 2021 et 2025, repose sur une articulation claire entre élargissement des droits, réforme institutionnelle et viabilité économique. À ce jour, plus de 11 millions de nouveaux bénéficiaires ont été intégrés à l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO), notamment les travailleurs non-salariés, les artisans, les agriculteurs, les commerçants, les professions libérales et les populations précaires. Cette bascule vers un régime contributif unifié a nécessité un travail colossal d'identification, de contractualisation avec les caisses de sécurité sociale et de déploiement des plateformes de gestion.

Le chantier ne s'est pas limité à la couverture santé. Il comprend également l'élargissement de la retraite à des millions de travailleurs informels, l'octroi d'allocations familiales élargies à partir de 2024, et la mise en place d'un mécanisme de soutien temporaire au chômage partiel. Le tout est soutenu par une architecture financière renforcée, avec la création d'un Fonds de protection sociale et de cohésion sociale, abondé par le budget général de l'État, les recettes fiscales affectées et les contributions solidaires. À travers ce projet, le Maroc entend bâtir un socle de sécurité sociale universelle, fondé sur la mutualisation, la transparence et l'équité.

L'ambition royale repose aussi sur la territorialisation des droits. Le déploiement des guichets de proximité, notamment à travers les plateformes des caisses régionales de sécurité sociale et les centres d'écoute sociale, a permis d'atteindre des territoires auparavant marginalisés. Cette dynamique a été soutenue par une réforme numérique de grande ampleur, visant à simplifier les démarches, à sécuriser les données et à intégrer les différentes bases d'informations sociales. Le Souverain a insisté, dans plusieurs discours récents, sur le caractère irréversible de cette transformation, appelant le gouvernement à accélérer la cadence et à dépasser les logiques bureaucratiques. Il s'agit désormais d'un socle structurel de l'État social marocain, destiné à réduire les inégalités à la racine et à garantir une meilleure résilience aux crises futures.

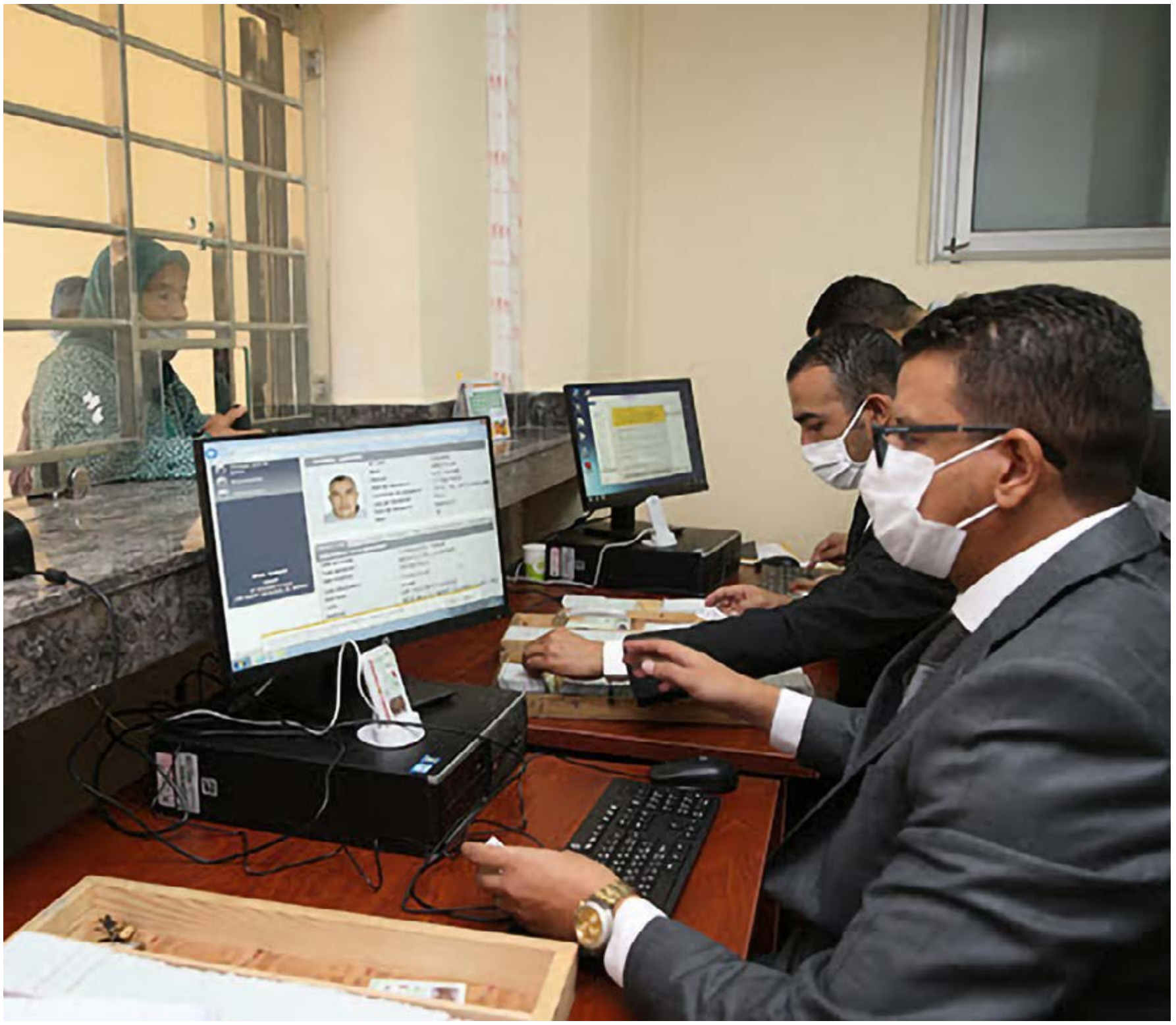

Le Registre Social Unifié
Vers une identification équitable des bénéficiaires

Le Registre Social Unifié (RSU) constitue l'un des piliers les plus techniques et les plus stratégiques de la réforme sociale conduite sous l'impulsion royale. Longtemps considéré comme un chaînon manquant de la politique publique, ce dispositif numérique vise à centraliser, fiabiliser et harmoniser l'ensemble des critères d'éligibilité aux aides sociales. Il permet d'en finir avec les pratiques dispersées, les doublons ou les biais d'attribution, et de garantir une justice sociale basée sur des indicateurs objectifs de vulnérabilité. Depuis son déploiement effectif à l'échelle nationale en 2023, le RSU est devenu l'infrastructure de référence pour tous les programmes d'appui direct ou indirect.

La logique du système repose sur deux composantes : d'un côté, le Registre National de la Population (RNP), qui attribue à chaque citoyen un identifiant unique et sécurisé ; de l'autre, le RSU proprement dit, qui évalue les ménages selon une grille de notation socio-économique. Cette évaluation tient compte de multiples paramètres – revenus, charges, composition familiale, accès aux services de base – et permet de classer les bénéficiaires potentiels selon des seuils de priorité définis à l'avance. Le processus est encadré par une instance nationale indépendante, afin de garantir la transparence des critères et de prévenir toute interférence politique ou administrative.

À l'été 2025, plus de 10 millions de personnes sont déjà enregistrées dans le système, et les inscriptions continuent de progresser à travers les préfectures, les caïdats et les communes rurales, où des agents spécialement formés sont déployés. Cette massification a permis au gouvernement d'ajuster plus finement la distribution des aides, notamment dans le cadre des programmes de soutien aux familles vulnérables, de subventions ciblées ou de l'extension des allocations familiales. Le RSU est également utilisé pour orienter les actions de l'Entraide nationale, de l'INDH ou des établissements de bienfaisance, dans une logique d'interopérabilité entre les institutions.

Mais ce registre n'est pas qu'un outil technico-administratif. Il incarne une nouvelle philosophie de la politique sociale au Maroc : celle d'une redistribution juste, d'un ciblage rigoureux et d'une efficacité mesurable. En misant sur la donnée, sur l'identification réelle des besoins et sur une gouvernance unifiée, le Royaume franchit une étape essentielle vers la rationalisation de l'action publique. Le RSU ouvre la voie à des politiques sociales moins clientélistes, plus transparentes et plus centrées sur l'impact. Il s'inscrit pleinement dans la vision du Roi Mohammed VI d'un État efficace, inclusif et équitable, capable de répondre aux urgences comme aux transformations structurelles.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Aides sociales directes
Vers une réforme ciblée et universelle

L'année 2024 a marqué un tournant dans l'histoire sociale du Maroc avec la mise en œuvre du programme d'aides sociales directes, adossé pour la première fois à un dispositif centralisé, automatisé et adossé au Registre Social Unifié. Annoncé officiellement par le Roi Mohammed VI dans son discours du Trône en juillet 2023, ce programme vise à dépasser les mécanismes anciens d'aides indirectes, souvent inefficaces ou détournés, pour instaurer une logique de transfert direct, personnalisé et régulier aux ménages éligibles. Ce changement n'est pas seulement une question d'efficacité budgétaire. Il traduit une refonte complète de la conception des politiques sociales, où l'État assume un rôle de redistribution actif, transparent et équitable.

Depuis janvier 2024, les versements ont commencé pour les familles en situation de vulnérabilité, selon des barèmes définis par les autorités publiques et validés à travers le système du RSU. Les montants varient en fonction du nombre de personnes à charge, de la situation socio-économique du foyer et des besoins spécifiques, notamment en matière d'éducation, de santé ou de logement. Le gouvernement a également intégré dans cette dynamique les personnes âgées sans revenus, les veuves sans soutien familial, ainsi que les personnes en situation de handicap, avec des enveloppes différenciées et un suivi particulier.

Ce système d'aides directes repose sur une infrastructure numérique performante, permettant d'assurer les versements via des canaux bancaires sécurisés, y compris dans les zones rurales ou enclavées. Le ministère délégué chargé du Budget, en lien avec les équipes du ministère de l'Intérieur et l'appui technique de la Caisse marocaine des retraites, assure la supervision des flux et l'évaluation continue des bénéficiaires. À l'été 2025, plus de 3,8 millions de ménages reçoivent régulièrement ces aides, avec un objectif officiel de 5 millions de ménages bénéficiaires d'ici fin 2026, tel qu'annoncé par le Chef du gouvernement et confirmé par le ministère des Finances.

Mais l'enjeu ne se limite pas à la quantité. Il s'agit aussi de restaurer un lien de confiance entre l'État et les citoyens, en remplaçant les logiques d'attente ou de dépendance par une logique de droit, fondée sur la transparence et la traçabilité. L'instauration de ces aides directes s'inscrit dans une transformation plus large de l'architecture sociale du Royaume : elle permet d'éteindre les anciens dispositifs disparates, de mieux coordonner les interventions, et de préparer le terrain à une future politique familiale structurée. Cette réforme positionne le Maroc parmi les rares pays africains à avoir intégré les dernières recommandations des institutions internationales en matière de ciblage social, tout en les adaptant à son propre modèle de gouvernance.

Extension de l'AMO et de la couverture médicale
Une refondation du système de santé

La réforme de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) représente l'un des piliers les plus ambitieux de la stratégie sociale impulsée par le Roi Mohammed VI. En moins de trois ans, le Maroc a réussi à intégrer plus de 11 millions de nouveaux bénéficiaires dans le régime de base, en basculant progressivement les populations couvertes par le RAMED vers l'AMO-Tadamon, tout en ouvrant l'accès aux travailleurs non salariés, petits commerçants, agriculteurs, artisans et professions libérales. Cette extension massive, amorcée dès 2022, s'est accélérée sous l'impulsion du Souverain, avec une volonté affirmée de garantir à chaque citoyen, quelle que soit sa situation professionnelle ou géographique, un accès équitable à des soins de qualité.

En 2025, les chiffres confirment la montée en charge du système. Le dernier rapport du ministère de la Santé et de la Protection sociale fait état de plus de 23 millions de Marocains couverts par l'AMO, dont plus de 4 millions via le régime contributif dédié aux catégories vulnérables, avec des cotisations prises en charge par l'État. Cette couverture est désormais opérationnelle dans l'ensemble des provinces du Royaume, avec une généralisation des conventions entre la CNSS, les structures hospitalières publiques et de plus en plus d'opérateurs privés agréés.

Mais cette avancée ne se limite pas à l'accès administratif à un régime d'assurance. La refondation du système de santé repose également sur la réforme de l'offre de soins. À ce titre, la nouvelle carte sanitaire nationale, entrée en vigueur courant 2024, réorganise l'implantation des hôpitaux, des centres de santé et des structures spécialisées selon une logique de proximité, d'efficience et de complémentarité territoriale. Parallèlement, l'État a engagé un vaste chantier de revalorisation du statut des professionnels de santé, avec la révision des grilles salariales, l'ouverture de nouveaux centres de formation, et la création de pôles universitaires hospitaliers d'excellence, notamment à Rabat, Casablanca, Agadir et Laâyoune.

Le Système national unifié d'information sanitaire, dont le déploiement est en cours, permet déjà de centraliser les données médicales, de suivre les parcours des patients, de réguler les flux entre établissements et de mieux identifier les urgences et les besoins réels en ressources humaines. Ce système numérique est également interconnecté avec les plateformes de l'AMO et du Registre Social Unifié, assurant une coordination efficace entre les droits, les besoins sanitaires et les prises en charge.

Dans son ensemble, cette extension de la couverture médicale traduit une volonté politique forte : construire un véritable service public de santé, centré sur la dignité des citoyens. Le lien entre la généralisation de l'AMO et les autres chantiers sociaux, notamment les aides directes, la réforme hospitalière et la formation médicale, témoigne de la cohérence stratégique du modèle social marocain en construction. Une fois pleinement opérationnel, ce modèle permettra de couvrir durablement les risques de santé, de réduire les dépenses directes des ménages, et de garantir une meilleure résilience face aux crises sanitaires à venir.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Familles, personnes âgées, handicap
Les nouveaux visages de la solidarité ciblée

Dans le prolongement des grandes réformes sociales engagées depuis 2020, le Maroc a franchi un nouveau cap avec l'intégration de publics prioritaires dans le système national d'aides directes. Conformément aux hautes orientations royales, ce volet vise à garantir un filet de sécurité effectif aux familles avec enfants, aux personnes âgées sans revenus et aux personnes en situation de handicap, en leur assurant un appui monétaire régulier, ciblé et dignement administré. Ces mesures, entrées en vigueur progressivement à partir de janvier 2024, s'inscrivent dans une logique de justice redistributive fondée sur l'identification réelle des besoins à travers le Registre Social Unifié.

Le Maroc opère un basculement de l'assistanat vers la solidarité active, en rompant avec les anciennes logiques clientélistes.

Les familles avec enfants scolarisés bénéficient désormais d'un soutien mensuel direct, avec des montants différenciés selon le nombre d'enfants et leur niveau de scolarité, afin de limiter les déscolarisations et d'encourager la réussite éducative. Ce dispositif, qui a déjà touché plus d'un million de foyers, complète l'offre des bourses scolaires, sans les remplacer, et s'applique aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Il constitue une évolution majeure par rapport aux anciennes subventions indirectes, souvent opaques et peu efficaces.

Pour les personnes âgées sans pension ni ressources suffisantes, une allocation minimale est versée mensuellement, avec un barème aligné sur le seuil de dignité établi par le ministère des Finances. En 2025, plus de 250.000 personnes âgées de plus de 65 ans sont concernées par ce soutien, qui leur est versé via des comptes bancaires ouverts spécialement à cet effet ou via des guichets mobiles dans les provinces reculées. Cette mesure vise à réduire la précarité des seniors, à améliorer leur accès aux soins, et à briser leur isolement économique.

Quant aux personnes en situation de handicap, une aide monétaire spécifique leur est attribuée dès lors qu'elles sont inscrites dans le RSU avec un diagnostic médical validé par une commission régionale. Ce soutien est conditionné à l'absence de revenu fixe, mais peut être cumulé avec des prestations de l'Entraide nationale ou des associations partenaires. En 2025, près de 150.000 bénéficiaires sont enregistrés à ce titre, avec une enveloppe annuelle dédiée en hausse de 35% par rapport à 2023.

La nouveauté réside dans la méthode : chaque catégorie de bénéficiaires fait l'objet d'un ciblage rigoureux, d'un suivi continu et d'un paiement sécurisé, grâce à l'interopérabilité entre le RSU, les systèmes bancaires et les plateformes administratives du ministère du Budget. Le Maroc opère ainsi un basculement de l'assistanat vers la solidarité active, en rompant avec les anciennes logiques clientélistes. Cette dynamique conforte la volonté royale de faire de l'État social non pas une promesse abstraite, mais une réalité quotidienne pour les plus fragiles.

Inclusion économique
Une ambition sociale en quête de concrétisation

Dans le vaste édifice de l'État social en cours de consolidation au Maroc, l'inclusion économique reste l'un des chantiers les plus complexes à concrétiser. Si les avancées en matière de protection sociale, de couverture médicale ou d'aides directes sont indéniables, la traduction de ces progrès en insertion professionnelle et en création d'activité durable demeure inégale. La politique royale ne se limite pourtant pas à ce qui est déjà accompli. Elle intègre clairement, dans sa logique de justice sociale, l'ambition de permettre à chaque citoyen, notamment les jeunes et les femmes, d'accéder à un emploi décent, à l'entrepreneuriat et à une activité génératrice de revenu. Le Roi lui-même n'a jamais dissimulé les insuffisances structurelles dans ce domaine. Dès le discours du Trône de juillet 2022, il insistait sur la nécessité de bâtir un "véritable État social", articulé autour de deux piliers : la généralisation de la protection sociale et la promotion de l'investissement et de l'emploi.

Or, malgré les mécanismes existants, tels que l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH), les programmes de microcrédit, les appuis aux auto-entrepreneurs ou les stratégies sectorielles, le taux d'activité reste faible, en particulier chez les jeunes diplômés et les femmes en milieu rural. Le HCP estime à moins de 43% le taux d'activité nationale en 2025, avec des disparités accentuées selon les régions. Les efforts déployés pour la formation, l'orientation professionnelle ou le financement de projets peinent encore à créer des trajectoires massives d'inclusion économique. Cette réalité n'est pas éludée dans les discours royaux, qui appellent régulièrement à des mesures plus audacieuses et plus ciblées.

Plusieurs initiatives récentes témoignent néanmoins d'une volonté de montée en puissance. Le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement, opérationnel depuis 2023, intègre un axe dédié à l'entrepreneuriat des jeunes. Le programme Forsa, élargi à l'ensemble du territoire, a permis de financer plus de 30.000 porteurs de projets en deux ans. Le lancement de pôles territoriaux de formation, liés aux besoins économiques locaux, vise également à adapter l'offre de compétences à la réalité du marché. Et dans le cadre du chantier de réforme de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, des passerelles plus souples sont instaurées entre les cycles, afin de réduire les ruptures d'insertion.

Mais ces dynamiques ne suffisent pas encore à absorber l'ampleur de la demande sociale. C'est précisément pourquoi ce chantier reste ouvert, et constitue l'une des priorités futures du modèle social marocain. L'enjeu est de créer une articulation vertueuse entre protection et production, entre soutien et autonomie, entre sécurisation et développement d'opportunités concrètes. La vision royale, dans sa cohérence, inclut cette finalité. Reste à accélérer sa réalisation, au plus près des réalités quotidiennes des citoyens.

Gouvernance, financement, interopérabilité
Les piliers techniques de l'État social

Derrière les avancées visibles du chantier social marocain se cache une ingénierie discrète, mais essentielle, sans laquelle aucun des dispositifs actuels n'aurait pu voir le jour. C'est dans cette articulation entre volonté politique, expertise institutionnelle et innovation technologique que s'est construite la nouvelle gouvernance sociale du Royaume. Pour faire fonctionner un système aussi ambitieux que la généralisation de la protection sociale ou le versement régulier d'aides monétaires ciblées, il ne suffit pas d'adopter des lois. Il faut bâtir une architecture d'exécution robuste, interconnectée, pilotée, et soutenue financièrement sur le long terme.

Sur le plan de la gouvernance, l'État a mis en place plusieurs structures de coordination transversales, allant du Comité stratégique interministériel à la Direction de la protection sociale au sein du ministère de l'Économie et des Finances. Ces organes assurent le suivi des réformes, l'actualisation des indicateurs, la révision des barèmes d'éligibilité, mais aussi la veille sur les impacts macroéconomiques. L'appui technique de la Banque mondiale et la coopération avec des partenaires bilatéraux ont permis d'intégrer de bonnes pratiques internationales tout en respectant les spécificités marocaines. Le défi de la gouvernance n'est donc pas seulement celui de l'exécution, mais aussi de l'adaptabilité et de la transparence.

Du côté du financement, le socle repose sur un dispositif pluriannuel inscrit dans la loi de finances. Le Fonds d'appui à la protection sociale et à la cohésion sociale, créé en 2012 puis élargi en 2021, constitue le bras financier principal. Il est alimenté par des dotations budgétaires, des recettes fiscales affectées, des contributions de solidarité et des partenariats spécifiques avec des institutions nationales et internationales. En 2025, ce fonds a mobilisé plus de 11 milliards de dirhams, selon les chiffres actualisés du ministère des Finances, avec une ventilation rigoureuse entre les différents volets : AMO-Tadamon, aides sociales directes, allocations familiales, et appui aux personnes en situation de handicap. Cette stabilité financière permet de garantir la pérennité des programmes, loin des cycles politiques ou des arbitrages budgétaires à court terme.

Mais le véritable levier transformateur réside dans l'interopérabilité numérique. L'ensemble des dispositifs sociaux, du Registre National de la Population au Registre Social Unifié, en passant par les systèmes de la CNSS, de la DGI, de l'Entraide nationale ou encore des collectivités locales, est désormais interconnecté à travers des passerelles sécurisées, permettant un suivi en temps réel des bénéficiaires, une évaluation constante des besoins, et un ajustement rapide des prestations. Cette approche repose sur une logique de donnée publique stratégique, encadrée par la CNDP pour la protection des informations personnelles, et valorisée dans une perspective d'intelligence sociale au service de l'intérêt général.

Le Maroc s'est ainsi doté, en moins d'une décennie, d'un véritable système intégré d'action sociale, fondé sur la fiabilité des données, la transparence des circuits financiers, et la coordination institutionnelle. Ce modèle, encore perfectible, constitue aujourd'hui une référence sur le continent africain et suscite un intérêt croissant auprès des bailleurs internationaux. Il incarne une transformation structurelle de l'action publique, où l'efficacité technique devient un vecteur direct de justice sociale. Une transition majeure que le Roi Mohammed VI a su inscrire dans la durée, au service d'un État protecteur, moderne et stratège.

Vision royale et réalignement géopolitique

Depuis son accession au Trône, le Roi Mohammed VI a imprimé à la diplomatie marocaine une orientation claire, stratégique et proactive, rompant avec les logiques passives du passé. Cette diplomatie, fondée sur la souveraineté nationale et la diversification des partenariats, a permis au Maroc de renforcer son influence régionale, de réaffirmer ses fondamentaux dans les enceintes internationales et d'opérer un réalignement profond au sein des équilibres géopolitiques en mutation. Le positionnement du Royaume ne se limite plus à sa façade atlantique ou méditerranéenne, il embrasse aujourd'hui l'Afrique dans son ensemble, les puissances émergentes du Sud global, les nouvelles routes énergétiques et les grands enjeux planétaires liés au climat, à la paix ou à la sécurité alimentaire. À l'initiative du Souverain, la diplomatie marocaine ne se contente pas d'exister dans les rapports de force, elle les transforme par le poids de ses choix et la constance de sa vision.

L'un des éléments les plus structurants de ce virage est la centralité accordée à la question du Sahara, définie comme prisme de lecture de l'ensemble des relations extérieures du Royaume. Cette doctrine, affirmée sans ambiguïté par le Roi lui-même, s'est traduite par une reconfiguration inédite du paysage diplomatique mondial, avec un nombre croissant de pays ayant reconnu la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud ou ouvert des consulats à Laâyoune et Dakhla. En 2024, le Maroc a consolidé ces acquis par des percées majeures en Europe, en Afrique, en Amérique latine et dans le monde arabe. Cette approche cohérente, ferme et inclusive a permis de marginaliser les thèses séparatistes et d'isoler leurs soutiens les plus rigides. La stratégie royale a également conduit à une inflexion notable de la position de puissances clés, à commencer par l'Espagne, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Autriche, la Hongrie et, plus récemment, le Royaume-Uni, qui a entamé un processus de reconnaissance progressive. La France, pour sa part, semble désormais engagée dans une révision de sa doctrine, sous la pression combinée des faits diplomatiques, des intérêts économiques et de la nouvelle carte des alliances africaines.

Dans le monde arabe, le Maroc a su préserver une ligne d'équilibre, défendant ses intérêts sans céder à l'agenda des rivalités intergouvernementales. Le Souverain s'est personnellement impliqué dans le renforcement des relations bilatérales avec les Émirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie saoudite, la Jordanie et la Mauritanie, tout en maintenant des canaux de dialogue ouverts avec l'ensemble des pays du Golfe. Cette politique de clarté, alliée à une indépendance de ton, a valu au Royaume un respect renforcé, notamment sur les questions de sécurité, de coopération militaire et de lutte contre le terrorisme. Sur le dossier palestinien, la voix du Roi, en tant que Président du Comité Al-Qods, continue d'être audible et respectée, à la fois dans les forums islamiques et au sein des instances onusiennes, grâce à une posture de principe et de responsabilité.

En Afrique, le Roi Mohammed VI a opéré une véritable révolution diplomatique. Le retour du Maroc au sein de l'Union africaine en 2017 n'était que le point de départ d'une stratégie continentale assumée. Le Souverain a multiplié les visites dans les pays d'Afrique de l'Ouest, centrale et australe, nouant des partenariats économiques stratégiques, finançant des projets structurants et plaidant pour une Afrique des solutions. Le projet du gazoduc Nigeria–Maroc, la stratégie de l'OCP en matière de fertilisants adaptés aux sols africains, les investissements dans les banques panafricaines, les universités, la santé ou les énergies renouvelables témoignent de cette vision africaine intégrée. En 2025, le Maroc est désormais considéré comme un acteur de référence dans la diplomatie climatique, la sécurité hydrique et la médiation régionale. Il est souvent sollicité pour ses capacités de stabilisation, de négociation ou d'anticipation des crises.

Dans ce repositionnement global, le Royaume a également renforcé ses liens avec les puissances du Sud global. Le Maroc entretient des relations denses avec le Brésil, l'Inde, la Chine, l'Indonésie et de nombreux pays d'Asie centrale ou d'Amérique latine, dans une logique de diplomatie multipolaire. Le Royaume mise sur des alliances pragmatiques, fondées sur le respect mutuel, les intérêts partagés et une vision commune des défis mondiaux. Cette ouverture vers les grands émergents ne remet pas en cause les relations stratégiques avec les États-Unis, principal allié sécuritaire du Maroc, ni avec les partenaires européens de long terme. Elle vient au contraire les compléter, dans un monde où la logique des blocs cède progressivement la place à des coalitions d'intérêt et de valeur.

Enfin, ce rayonnement diplomatique repose sur une continuité de gouvernance et une implication personnelle du Roi Mohammed VI dans les choix stratégiques. Le leadership royal, à la fois institutionnel et discret, confère à la diplomatie marocaine une crédibilité et une constance rares sur la scène internationale.

Qu'il s'agisse des grandes conférences sur le climat, des sommets africains, des forums économiques ou des réunions multilatérales, la position du Maroc est de plus en plus écoutée, consultée et relayée. Cette influence ne se limite pas aux discours : elle s'incarne dans les actes, dans les projets et dans la constance des engagements tenus. En affirmant que la souveraineté nationale, la solidarité africaine et l'indépendance des décisions extérieures sont les fondements d'un nouvel ordre régional, le Roi Mohammed VI a imposé une vision marocaine du monde, ancrée dans la stabilité, ouverte à l'innovation et fidèle à l'histoire du Royaume.

Les entreprises au service d'un Royaume en marche

Attijariwafa Bank
Une finance au service du développement national et continental

Au cœur des mutations économiques qu'a connues le Maroc sous le règne de Mohammed VI, Attijariwafa Bank s'est affirmée comme un acteur stratégique de la transformation du pays. Plus qu'un groupe bancaire, c'est une force d'accompagnement des politiques publiques, un moteur de développement régional et un levier de projection continentale, dans le droit fil de la vision royale. Présidée par Mohamed El Kettani depuis 2007, cette institution incarne une finance engagée, arrimée aux priorités du Royaume, qu'il s'agisse d'inclusion financière, d'investissement productif, de diplomatie économique ou de transition numérique.

En tant que premier groupe bancaire et financier du pays, Attijariwafa Bank joue un rôle clé dans l'accompagnement des grands chantiers nationaux. Le groupe est notamment partenaire central de l'État dans le financement des infrastructures, la structuration des écosystèmes industriels et le déploiement de programmes comme Intelaka, Forsa ou le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement. La banque a contribué à donner corps à l'ambition royale d'un État stratège, en soutenant massivement les PME, les très petites entreprises et les porteurs de projets dans toutes les régions du pays. En 2024, elle a franchi le seuil de 500.000 porteurs de projets financés ou accompagnés depuis le lancement de ces programmes, avec une présence renforcée dans les zones rurales et périurbaines, là où les réseaux bancaires étaient historiquement peu implantés.

Mais l'action d'Attijariwafa Bank ne se limite pas à la sphère économique. Le groupe porte aussi une vision civique et éducative forte, notamment à travers sa Fondation, qui joue un rôle pionnier dans la culture du débat, le soutien à l'éducation, la valorisation du patrimoine et la diffusion du savoir. Des initiatives comme le Prix de la recherche en économie et finance, les cycles de conférences, les rencontres de la Fondation ou encore le programme de soutien aux établissements scolaires témoignent d'un engagement profond dans l'élévation intellectuelle du pays. Cette articulation entre ancrage national et ouverture intellectuelle fait écho à l'appel royal à bâtir une société du savoir, fondée sur le mérite et l'accès équitable aux ressources de formation.

À l'échelle continentale, Attijariwafa Bank est aujourd'hui présente dans 26 pays, dont 15 en Afrique subsaharienne, avec un rôle croissant dans la structuration des marchés bancaires régionaux. Cette expansion n'est pas une simple stratégie d'affaires, mais une déclinaison concrète de la diplomatie économique impulsée par le Roi Mohammed VI. Le groupe accompagne les investissements marocains à l'étranger, facilite les flux Sud–Sud et participe à la bancarisation des économies émergentes africaines. Il agit comme un relais de confiance entre les institutions, les opérateurs économiques et les États, notamment dans les pays où le Maroc est fortement engagé, comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Cameroun ou le Rwanda.

L'année 2025 marque également une étape importante dans la transition numérique du groupe. Sous l'impulsion de son président, Attijariwafa Bank a investi massivement dans les plateformes digitales, l'intelligence artificielle appliquée à la finance, la cybersécurité et l'expérience client. Ces efforts s'inscrivent dans l'agenda royal d'un Maroc digital, souverain dans ses infrastructures, ouvert à l'innovation et capable d'anticiper les mutations du secteur financier mondial. Le groupe figure aujourd'hui parmi les banques les plus innovantes du continent, avec une stratégie orientée vers les services à distance, la dématérialisation et la proximité intelligente.

Cette cohérence entre les priorités royales, la stratégie du groupe et les actions concrètes déployées sur le terrain, aussi bien au Maroc qu'en Afrique, confère à Attijariwafa Bank une place singulière dans le paysage national. Elle incarne ce que le Roi appelle une « entreprise citoyenne », capable de conjuguer performance, éthique, rayonnement régional et soutien actif à la transformation du pays.

Maroc Telecom
Connecter le Royaume, soutenir l'unité et porter l'ambition numérique

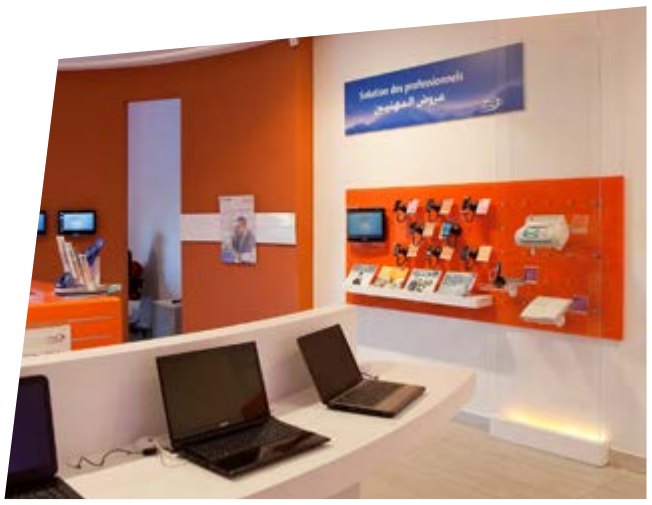

Maroc Telecom, acteur historique des télécommunications, demeure l'un des piliers du développement numérique du Royaume. Depuis sa transformation en société anonyme en 2001, l'opérateur a constamment renforcé sa position stratégique, non seulement en tant que prestataire de services, mais comme levier d'inclusion, d'aménagement du territoire et de modernisation des infrastructures. Sous la direction de Mohamed Benchaâboun, nommé Directeur Général en 2024, le groupe s'inscrit désormais dans une nouvelle dynamique de consolidation et d'innovation, au service des priorités nationales tracées par le Roi Mohammed VI. Cette nouvelle phase est marquée par une volonté claire de repositionner Maroc Telecom comme un partenaire proactif de la transformation numérique du Maroc, avec une attention accrue aux enjeux de souveraineté technologique, de couverture territoriale et d'accès équitable aux services.

La contribution du groupe à la généralisation du haut et très haut débit, y compris dans les zones rurales les plus enclavées, s'est accélérée au cours des trois dernières années. En collaboration avec l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT), Maroc Telecom a poursuivi le déploiement de la fibre optique et l'extension de la 4G, atteignant fin 2024 un taux de couverture mobile de plus de 99% de la population. Ce maillage dense des territoires n'est pas qu'un exploit technique, il constitue un fondement de l'État social numérique voulu par le Roi, en facilitant l'accès aux services administratifs en ligne, à l'enseignement à distance, aux téléconsultations médicales et aux services financiers dématérialisés. À travers ces avancées, le groupe joue un rôle de vecteur d'égalité des chances et d'inclusion sociale, au même titre que les grands projets d'infrastructures.

En parallèle, Maroc Telecom renforce ses investissements dans l'innovation technologique. L'opérateur développe plusieurs programmes liés à l'Internet des objets, à la cybersécurité et à la transformation des usages numériques des entreprises et des administrations. Cette orientation fait écho aux priorités royales en matière de souveraineté digitale, notamment dans le cadre de la stratégie nationale d'intelligence artificielle. Dans les secteurs de l'agriculture, de la santé et de l'éducation, le groupe soutient activement l'émergence d'écosystèmes numériques nationaux, en mettant ses réseaux, ses plateformes et son expertise à disposition des initiatives publiques et privées à fort impact. Cette posture de partenaire technologique de l'État traduit une évolution du rôle de Maroc Telecom : de simple opérateur à catalyseur de transformation.

Sur le plan continental, Maroc Telecom conserve son envergure africaine avec une présence dans onze pays. Cette dimension régionale, encouragée dès l'origine par la diplomatie économique impulsée par le Roi, se traduit aujourd'hui par des synergies croissantes en matière de connectivité, de roaming panafricain et de développement d'infrastructures communes. Le groupe accompagne les efforts du Royaume pour construire une Afrique interconnectée et souveraine, et contribue à projeter le savoir-faire marocain en matière de régulation, de gouvernance et de service universel. À travers cette stratégie, Maroc Telecom demeure l'un des visages les plus visibles de l'engagement royal en faveur d'un co-développement sud-sud fondé sur la solidarité, la performance et l'investissement durable.

En réaffirmant son attachement aux priorités royales et en recentrant sa mission sur le service public à l'ère du numérique, Maroc Telecom illustre la manière dont une entreprise nationale peut incarner la convergence entre performance économique, transformation sociale et souveraineté technologique. Sous la conduite de Mohamed Benchaâboun, l'opérateur historique assume désormais pleinement sa place dans le chantier d'un Maroc moderne, inclusif et stratégiquement connecté.

Crédit Agricole du Maroc
Le monde rural au cœur de la transformation nationale

Depuis sa nomination par le Roi Mohammed VI en mai 2023 à la présidence du Directoire du Crédit Agricole du Maroc, Mohamed Fikrat imprime une nouvelle dynamique à une institution stratégique du paysage bancaire national. Son profil singulier, conjuguant expertise industrielle, engagement en faveur du développement durable et forte implication dans les réformes d'envergure, conforte le positionnement du groupe comme levier de transformation territoriale et de cohésion sociale. Ancien patron de Cosumar et membre actif de la Commission du Nouveau Modèle de Développement, Mohamed Fikrat porte une vision alignée sur les priorités royales : la modernisation du secteur agricole, la justice territoriale et l'inclusion financière.

Banque de mission par excellence, le Crédit Agricole du Maroc n'a cessé d'adapter ses instruments aux réalités du monde rural, notamment face aux chocs climatiques récurrents et à la pression sur les ressources hydriques. En 2025, plus de 80 % de sa clientèle est composée de petits exploitants agricoles, souvent installés dans des zones vulnérables. À travers des dispositifs de restructuration de dettes, d'accompagnement personnalisé et de facilitation de l'accès au financement, le groupe poursuit un travail de fond au service de la résilience agricole. Une attention particulière est accordée à la situation des agriculteurs fragilisés par la sécheresse ou la hausse des intrants, avec des mécanismes adaptés aux spécificités locales, validés en coordination avec les ministères concernés.

Le Crédit Agricole du Maroc joue également un rôle moteur dans la digitalisation des processus bancaires au profit des filières agricoles. L'un des exemples les plus marquants reste la convention signée en 2025 avec l'ONICL et Portnet pour la dématérialisation des cautions bancaires à l'importation des céréales et légumineuses. Cette réforme structurelle permet non seulement de fluidifier les échanges logistiques, mais aussi de renforcer la traçabilité, la compétitivité et la sécurité des opérations liées à l'approvisionnement national.

Au-delà de la sphère strictement agricole, le groupe élargit son action à l'innovation technologique, en ciblant les jeunes porteurs de projets dans les domaines de la fintech et de l'agritech. En partenariat avec Tamwilcom, il développe une offre dédiée à l'amorçage et au financement des startups opérant dans des zones rurales ou à fort potentiel de transformation. Cette orientation vient appuyer les efforts nationaux en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et d'intégration économique des territoires enclavés, tout en renforçant la dynamique de décentralisation.

Le Crédit Agricole du Maroc participe aussi, à son échelle, à la diplomatie économique du Royaume. À travers des coopérations interbancaires avec des pays africains et des programmes de partage d'expertise, il contribue à diffuser le modèle marocain d'accompagnement du monde rural, en écho aux orientations royales en faveur d'un partenariat Sud–Sud équitable et solidaire. Cette présence africaine s'inscrit dans une logique de projection stratégique du savoir-faire marocain, notamment dans les domaines de la finance inclusive, de l'agriculture durable et de l'intégration régionale.

Sous la présidence de Mohamed Fikrat, le Crédit Agricole du Maroc incarne un engagement concret et structuré, au croisement des impératifs économiques, des objectifs sociaux et des ambitions territoriales du Royaume. Il illustre comment une banque publique peut, dans le sillage de la vision royale, dépasser la simple logique de rentabilité pour devenir un acteur central du développement durable, de la justice sociale et de l'aménagement équitable du territoire.

Les Eaux Minérales d'Oulmès
Une entreprise enracinée dans le territoire, engagée pour l'environnement

Pilier historique de l'industrie agroalimentaire marocaine, Les Eaux Minérales d'Oulmès poursuivent, sous l'impulsion de sa présidente-directrice générale Miriem Bensalah-Chaqroun, une trajectoire singulière à l'intersection du développement durable, de l'inclusion territoriale et de l'innovation industrielle. Héritière d'un savoir-faire centenaire, l'entreprise familiale s'est muée au fil des décennies en acteur stratégique, non seulement dans le secteur des eaux embouteillées, mais aussi dans l'économie nationale, à travers son enracinement régional, ses engagements environnementaux et sa fidélité à une vision souveraine du développement.

À l'heure où les enjeux liés à l'eau deviennent cruciaux, Les Eaux Minérales d'Oulmès ont choisi de réinventer leur modèle industriel à partir d'un principe fondamental : préserver la ressource naturelle tout en soutenant les communautés locales. Cela s'est traduit ces dernières années par des investissements conséquents dans l'optimisation des forages, la réduction de l'empreinte carbone des sites de production, la modernisation des lignes de conditionnement à faible consommation énergétique, et surtout la mise en place de programmes de reforestation autour des sources exploitées, notamment dans la région de Khénifra. À travers cette approche circulaire, l'entreprise entend conjuguer croissance économique et gestion responsable du patrimoine hydrique national.

Mais l'impact d'Oulmès dépasse le cadre écologique. Le modèle développé par la société repose sur un ancrage territorial fort, qui en fait un pourvoyeur d'emplois stable dans des zones souvent éloignées des grands pôles urbains. À travers ses unités industrielles et ses réseaux de distribution, l'entreprise soutient un écosystème de TPE, de coopératives et d'artisans, contribuant à la vitalité économique de territoires enclavés. Cette logique de proximité s'inscrit pleinement dans la dynamique impulsée par le Roi Mohammed VI en faveur de la réduction des disparités sociales et territoriales.

Sur le plan stratégique, Les Eaux Minérales d'Oulmès ont su anticiper les mutations du marché en diversifiant leurs gammes, tout en maintenant une exigence de qualité qui fait de Sidi Ali, Oulmès et Bahia des marques de confiance dans les foyers marocains. L'entreprise s'est également engagée dans la numérisation de ses canaux commerciaux et dans la valorisation des circuits courts, afin de renforcer son agilité dans un contexte post-Covid où les modes de consommation ont profondément évolué.

Actrice discrète mais constante du tissu économique national, la société n'a jamais cessé de réinvestir ses marges dans le pays. Miriem Bensalah-Chaqroun, qui a longtemps représenté le patronat marocain à la tête de la CGEM, incarne une génération d'entrepreneurs convaincus que la performance économique ne peut être dissociée de l'engagement citoyen. Dans le sillage des orientations royales, elle continue de porter une vision entrepreneuriale où la croissance s'allie à l'intérêt général.

À l'image du Maroc de demain, Les Eaux Minérales d'Oulmès démontrent que la souveraineté industrielle ne passe pas uniquement par les mégaprojets, mais aussi par la capacité des entreprises nationales à créer de la valeur localement, à préserver les ressources et à s'inscrire dans un horizon collectif.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

SMEIA
L'automobile de prestige au service d'un Maroc d'excellence

Dans un paysage économique en pleine transformation, SMEIA s'impose comme un acteur emblématique du secteur automobile haut de gamme, alliant rigueur industrielle, service premium et engagement national. Fondée il y a plus de trois décennies, cette filiale du groupe Safari est aujourd'hui pilotée avec une main experte par Saïda Karim Lamrani Amrani, Présidente-Directrice Générale. Issue d'une grande famille d'entrepreneurs marocains, elle incarne une nouvelle génération de dirigeantes qui conjuguent ancrage local et standards internationaux.

Représentant exclusif des marques BMW, MINI, Jaguar et Land Rover au Maroc, SMEIA a su bâtir une relation de confiance avec des constructeurs d'envergure mondiale, tout en adaptant leur positionnement au contexte marocain. En 2023, l'entreprise a franchi le cap symbolique de 41 000 véhicules BMW vendus depuis le début de son partenariat avec le constructeur bavarois, preuve de la solidité du réseau national et de la montée en gamme progressive des consommateurs marocains. Cette croissance se confirme notamment dans les segments électrifiés, où SMEIA a intégré les modèles BMW i4, iX et i7, s'alignant ainsi sur les grandes orientations du Royaume en matière de transition énergétique.

Loin de se cantonner à Casablanca, SMEIA dispose aujourd'hui d'un réseau de concessions et d'ateliers techniques couvrant Rabat, Marrakech, Fès et Tanger, dans des espaces répondant aux dernières normes internationales. Chaque site propose un écosystème complet : vente de véhicules, assistance technique, financement personnalisé et programmes de fidélisation. Ce déploiement territorial participe directement à la dynamique de régionalisation avancée voulue par le Roi Mohammed VI, en rendant accessibles les services de haute technicité bien au-delà du seul centre économique du pays.

Mais c'est sur le plan de l'innovation que SMEIA s'est le plus illustrée ces dernières années. En réponse aux bouleversements du marché post-Covid, le groupe a accéléré sa mutation digitale, en lançant des salons virtuels, des consultations à distance, des modules de configuration personnalisée et une web-série interactive baptisée BMW Studio. Ce virage numérique permet à SMEIA de rester en phase avec les attentes d'une clientèle connectée, exigeante, mobile, tout en renforçant sa position de pionnier dans le retail automobile premium.

L'engagement de l'entreprise ne s'arrête pas à la sphère commerciale. Partenaire fidèle de manifestations culturelles et sportives d'envergure, SMEIA assure par exemple la flotte officielle de véhicules du Festival international du film de Marrakech, du Trophée Hassan II de golf ou de la Coupe Lalla Meryem, soulignant sa contribution active au rayonnement du Royaume. À travers cette présence institutionnelle, le groupe affirme son ancrage citoyen et son alignement avec les valeurs d'excellence, d'élégance et d'ouverture promues par la diplomatie culturelle marocaine.

En tant qu'acteur stratégique du secteur privé national, SMEIA incarne pleinement l'alliance vertueuse entre performance économique, responsabilité sociale et accompagnement de la vision royale d'un Maroc moderne, souverain et tourné vers l'avenir. La rigueur de sa gouvernance, l'audace de ses choix technologiques et la cohérence de son développement en font un partenaire naturel des ambitions industrielles et territoriales du Royaume.

Banque Populaire

La banque coopérative au service de l'inclusion territoriale et d'une diplomatie économique nationale

Depuis sa nomination à la tête du groupe Banque Centrale Populaire en novembre 2024, Naziha Belkeziz incarne une étape historique dans le paysage financier marocain. Première femme à diriger une grande banque du Royaume, elle s'inscrit dans la continuité d'un groupe qui a toujours combiné vocation économique et responsabilité nationale. Sa prise de fonctions s'est faite dans un contexte exigeant, marqué par les transformations structurelles du secteur bancaire, mais aussi par l'approfondissement du rôle des banques comme leviers d'inclusion, de stabilité et de développement.

Le modèle coopératif de la BCP, unique en son genre, lui confère une légitimité singulière auprès des territoires et des populations les plus fragiles. Les Banques Populaires régionales qui forment le socle du groupe sont implantées jusque dans les zones les plus éloignées, ce qui leur permet d'assurer un accompagnement réel aux TPE, aux jeunes porteurs de projets, aux femmes rurales et aux coopératives. Cette proximité sociale et territoriale a été renforcée ces dernières années par une stratégie numérique avancée, permettant à des centaines de milliers de Marocains d'accéder à des services bancaires modernisés, souvent pour la première fois.

En lien direct avec les hautes orientations royales, la Banque Populaire a joué un rôle clé dans le déploiement des aides sociales, notamment dans les provinces reculées, à travers ses plateformes digitales, ses agences physiques et ses réseaux de partenaires. Le groupe s'est également positionné comme acteur central dans le financement de l'auto-emploi et de la micro-entreprise. Le programme Dar Al Moukawil, déployé dans plusieurs régions, offre à des milliers de jeunes et d'artisans un accès à la formation, à l'accompagnement et au crédit, avec un impact direct sur la vitalité économique locale. Cette initiative, conçue en coordination avec les autorités publiques, reflète une logique de co-développement qui fait du secteur bancaire un prolongement opérationnel des politiques sociales et économiques du pays. À l'international, la BCP incarne l'ambition marocaine de renforcer une diplomatie économique efficace et mutuellement bénéfique, notamment en Afrique subsaharienne. Grâce à ses filiales implantées dans une quinzaine de pays, elle soutient des projets structurants dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de la finance inclusive et de la bancarisation rurale.

Dans cette stratégie régionale, le groupe Banque Populaire se présente comme un partenaire crédible des États africains, un acteur de coopération Sud–Sud au service du développement partagé, et un relais efficace de la politique africaine du Royaume. Le positionnement du groupe repose aussi sur une volonté affirmée de transformation verte et responsable. Sa politique environnementale et sociale s'est intensifiée, notamment à travers le lancement de produits d'épargne durables, le financement de projets à impact et l'adoption d'indicateurs ESG dans sa gouvernance interne. Naziha Belkeziz, forte d'une expérience confirmée dans la haute finance, pilote cette transition avec fermeté et vision, dans le respect des principes de transparence, de prudence et d'innovation. La Banque Centrale Populaire illustre ainsi ce que le Maroc attend de ses grandes institutions : une fidélité aux valeurs du service public, une capacité d'adaptation aux défis contemporains, et un engagement concret dans la mise en œuvre des chantiers du Roi.

N° 1060 LA VERITE Du 30 juillet au 1er septembre 2025

L'école de la Nation

Une priorité royale en mutation

La vision portée par le roi entend rompre avec les cycles d'expérimentation sans lendemain.

L'éducation a toujours occupé une place centrale dans la vision royale du développement humain. Depuis deux décennies, la réforme de l'école publique figure parmi les priorités structurantes de l'État, non comme une simple modernisation du système, mais comme un levier fondamental d'égalité, de dignité et d'émancipation. Le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Saad Berrada, nommé en mai 2024, a réaffirmé cette ambition en inscrivant son action dans la continuité des Hautes Orientations royales, avec un accent mis sur l'efficacité, la qualité et l'impact territorial.

Au cœur de cette dynamique, le programme des écoles pionnières marque une rupture concrète. En 2025, plus de 6000 établissements seront labellisés pionniers à travers le pays, soit plus d'une école publique sur deux. Ce modèle repose sur un triptyque clair : excellence pédagogique, autonomie administrative et innovation numérique. L'objectif est de transformer l'expérience éducative dès le primaire, dans les milieux urbains comme dans les zones rurales, en dotant les établissements d'outils de pilotage modernes, de ressources humaines formées, et d'un encadrement renforcé.

L'effort budgétaire est à la hauteur de l'ambition. Pour l'année 2025, une enveloppe de 9 milliards de dirhams a été mobilisée pour la mise à l'échelle du programme. Cette allocation couvre la réhabilitation des infrastructures, l'équipement numérique, la formation continue des enseignants et la production de nouveaux contenus pédagogiques contextualisés. Le ministère mise également sur une évaluation régulière des résultats, à travers des indicateurs de performance fixés au niveau régional.

L'approche adoptée ne se limite pas aux structures. Elle inclut aussi une redéfinition du rôle de l'enseignant, désormais placé au centre du processus de transformation. La revalorisation du métier, amorcée depuis la réforme du statut unifié, vise à garantir une stabilité contractuelle, une montée en compétence continue et une reconnaissance sociale renforcée. La création d'un corps unique d'éducateurs, la révision des grilles de progression et l'amélioration des conditions de travail s'inscrivent dans cette logique de valorisation, adossée à un cadre national de référence.

Cette vision portée par le roi entend rompre avec les cycles d'expérimentation sans lendemain. En misant sur l'essaimage contrôlé des meilleures pratiques, sur l'implication des familles et sur l'alignement de l'action éducative avec les priorités territoriales, le Maroc opère une mue en profondeur de son école publique. Loin des discours incantatoires, c'est une refonte pragmatique, étayée par les faits, qui est en cours. L'École de la Nation devient ainsi l'un des piliers du nouveau contrat social voulu par le Souverain.

Souveraineté hydrique

Cap sur un modèle résilient et durable

L'année 2025 marque un tournant majeur dans la stratégie hydrique du Royaume, sous l'impulsion directe du Souverain qui a fait de la gestion durable de l'eau une priorité d'intérêt national. Face à une pression croissante sur les ressources, combinant sécheresse prolongée, croissance démographique et exigences agricoles, le Maroc opère une mutation profonde de son modèle de gouvernance de l'eau, à travers une série de projets structurants, portés aussi bien par l'État que par ses partenaires stratégiques.

Parmi les fers de lance de cette nouvelle stratégie hydrique, le groupe OCP figure en position centrale, avec la mise en service en 2025 d'un pipeline d'environ 200 kilomètres entre Jorf Lasfar et Khouribga, dédié exclusivement au transport d'eau dessalée. Ce projet emblématique, adossé aux stations de dessalement de Jorf, permet de sécuriser l'approvisionnement hydrique des sites miniers tout en préservant les ressources souterraines de la région. Il illustre l'ambition de découpler le développement industriel de l'exploitation des nappes phréatiques, dans une logique d'anticipation écologique et d'efficacité industrielle.

C'est l'ensemble du modèle hydrique national qui connaît aujourd'hui un redéploiement stratégique. Le Royaume mise sur une diversification intelligente des sources, alliant barrages collinaires, réutilisation des eaux usées, interconnexions hydrauliques régionales et généralisation progressive du dessalement. Les grands projets en cours à Casablanca, Safi, Guelmim et Dakhla s'inscrivent dans cette vision intégrée, avec une ambition affirmée : atteindre, à moyen terme, plus de 1 milliard de mètres cubes d'eau dessalée par an, dédiés aux usages industriels, agricoles et urbains.

La mobilisation nationale autour de l'économie d'eau participe d'un changement culturel nécessaire pour faire face à la rareté croissante de cette ressource.

Cette transformation exige aussi une reconfiguration de la gouvernance. L'actualisation de la feuille de route nationale de l'eau, la montée en puissance de l'Agence nationale des eaux et forêts, et la réforme des offices régionaux de distribution s'inscrivent dans une volonté de rationalisation et de résilience. La question du financement, quant à elle, fait l'objet d'un cadrage rigoureux, avec un appel croissant à la contribution du secteur privé, des bailleurs internationaux et des entreprises concernées.

En parallèle, le chantier de la sensibilisation citoyenne monte en puissance. La mobilisation nationale autour de l'économie d'eau, portée par les campagnes institutionnelles, les collectivités territoriales et les acteurs de la société civile, participe d'un changement culturel nécessaire pour faire face à la rareté croissante de cette ressource. Le Maroc pose ainsi les bases d'un modèle hydrique souverain, résilient et durable, aligné sur les priorités royales et les exigences climatiques du présent.

Sahara

Une dynamique internationale irréversible

En moins de deux ans, une nouvelle ère s'est imposée sur la scène diplomatique autour de la question du Sahara, avec un basculement désormais irréversible dans la reconnaissance de la souveraineté marocaine. Depuis le début de l'année 2024 et tout au long de 2025, le Royaume a enregistré une série d'avancées diplomatiques sans précédent, confirmant la centralité du plan d'autonomie comme seule voie politique sérieuse, crédible et réaliste. Cette dynamique, portée par une stratégie royale à la fois constante et patiemment calibrée, ne relève plus d'un simple alignement tactique ou d'un soutien ponctuel. Elle exprime une consolidation en profondeur du positionnement du Maroc dans les équilibres régionaux et multilatéraux.

La reconnaissance historique du Royaume-Uni, formulée officiellement devant le Parlement britannique en juin 2025, a constitué un tournant majeur au sein même du Conseil de sécurité. En annonçant son appui au plan d'autonomie marocain, Londres a mis fin à une longue posture de neutralité passive, rejoignant ainsi Washington, Madrid, Berlin, La Haye et de nombreux autres partenaires européens. Ce réalignement britannique a été précédé et suivi d'une série de prises de position stratégiques : du côté de l'Europe, l'Italie et la Belgique ont exprimé un appui clair et réitéré, tandis que la Roumanie, la Hongrie, Chypre et la République tchèque ont formalisé leur soutien de manière plus explicite au sein des instances européennes. Sur le continent américain, le Panama a franchi une étape supplémentaire en notifiant aux Nations unies sa reconnaissance formelle de la marocanité du Sahara, avec une lettre officielle adressée au Secrétaire général. Cette initiative juridique, inédite par sa formulation, ancre le soutien panaméen dans une dynamique multilatérale assumée, contrairement à d'autres pays qui se limitent à des communiqués politiques bilatéraux.

Le Sahara n'est plus un dossier diplomatique figé. Il est devenu un levier de rayonnement, un facteur de stabilité régionale...

Dans le monde arabe, l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, le Qatar, le Bahreïn, la Jordanie et le Koweït maintiennent un soutien ferme et constant à l'intégrité territoriale du Maroc. L'organisation de la réunion ministérielle arabe à Marrakech, en mai 2025, a permis de réaffirmer collectivement cette position, dans un contexte régional marqué par les tensions croissantes en Méditerranée orientale et dans la mer Rouge. En Afrique, la percée diplomatique du Maroc s'est traduite par le soutien renouvelé de plusieurs pays clés, dont le Togo, le Sénégal, la Gambie, la Guinée-Bissau, le Gabon, le Cameroun et le Bénin. Le rétablissement des relations diplomatiques avec la Somalie et le soutien explicite de Djibouti à la position marocaine ont renforcé l'ancrage du Royaume sur la façade est du continent. La récente reconfiguration des relations entre le Maroc et le Kenya, après le départ du président William Ruto, laisse toutefois planer une incertitude sur la pérennité de certains appuis, ce qui rappelle que la bataille diplomatique reste un exercice d'équilibre permanent.

La participation de la Princesse Lalla Hasnaa, au nom du Souverain, au Sommet de Nice sur l'Atlantique, en juillet 2025, a constitué un signal fort du rôle central que joue désormais le Maroc dans la géopolitique régionale. Ce sommet, marqué par la présence de plusieurs chefs d'État d'Afrique de l'Ouest et du Golfe de Guinée, a permis d'inscrire la question du Sahara dans une perspective plus large de coopération atlantique Sud-Sud, adossée à la stabilité régionale et à la sécurité maritime. En s'imposant comme un acteur pivot dans les connexions entre le nord et le sud de l'Atlantique, le Maroc ancre davantage sa cause nationale dans une grille de lecture stratégique globale.

Dans ce nouveau paysage diplomatique, le plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007 s'est imposé comme l'unique cadre politique réaliste, soutenu aujourd'hui par une majorité d'États membres des Nations unies. Ce basculement est renforcé par l'épuisement diplomatique du front adverse, dont les relais traditionnels en Amérique latine et en Afrique australe connaissent un net recul. La doctrine marocaine, fondée sur le respect de la légalité internationale, le développement territorial et l'ouverture au dialogue, continue de convaincre par sa cohérence et sa constance.

La dynamique est désormais claire. Il ne s'agit plus seulement de défendre une position historique, mais de consolider une souveraineté reconnue de fait et de plus en plus de jure. Le Sahara n'est plus un dossier diplomatique figé. Il est devenu un levier de rayonnement, un facteur de stabilité régionale et une composante stratégique du Maroc dans la mondialisation.

L'UM6P

Chef de file d'une Afrique du savoir en marche

C'est à Rabat, sur le campus de l'UM6P, que les universités africaines ont renoué avec l'histoire pour se projeter dans l'avenir. Près de soixante ans après sa création dans la capitale marocaine, l'Association des universités africaines a choisi le Royaume pour structurer un front commun face aux défis de la souveraineté éducative, de l'innovation et du développement durable.

Dans une ambiance empreinte d'élégance et de rigueur académique, la 16e conférence quadriennale de l'Association des universités africaines s'est ouverte le 21 juillet sur le campus de l'Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P) à Rabat. Pendant plusieurs jours, près de 500 délégués venus des quatre coins du continent se sont rassemblés dans ce haut lieu du savoir pour réfléchir ensemble à l'avenir de l'enseignement supérieur en Afrique. De la Namibie au Ghana, du Nigeria au Cap-Vert, c'est toute la cartographie universitaire africaine qui a pris part à cet événement stratégique.

Le choix du Maroc n'est pas anodin. C'est ici même, à Rabat, que l'AUA avait vu le jour en 1967, à l'initiative de l'UNESCO et des universités pionnières du continent. Presque six décennies plus tard, le Royaume renoue avec cette histoire en lui donnant une nouvelle dimension. Sous l'impulsion de l'UM6P, adossée au Groupe OCP, le pays s'affirme désormais comme un hub intellectuel africain, tourné vers l'innovation, la transition verte, l'agriculture durable et la souveraineté des savoirs.

L'ouverture de la conférence a été marquée par des échanges denses, des séances plénières de haut niveau et des rencontres bilatérales visant à renforcer les synergies régionales. Au cœur des discussions : l'intégration des systèmes éducatifs africains, la mutualisation des ressources humaines et technologiques, l'adaptation des formations aux enjeux du climat, de la santé et du numérique, et la montée en puissance de l'Afrique dans les classements académiques internationaux.

L'UM6P, qui héberge le centre Africa Initiative et multiplie les collaborations Sud–Sud, a été saluée pour son rôle de catalyseur. Son président, Hicham El Habti, a insisté sur la nécessité de "construire un modèle africain d'excellence académique, fondé sur nos réalités, nos talents, et notre ambition partagée de transformation". Un message qui a trouvé écho chez les recteurs et présidents d'universités venus partager leurs expériences et poser les jalons d'une coopération plus fluide, plus efficace, plus solidaire.

Par-delà les discours, c'est aussi une dynamique de terrain qui s'est exprimée à Rabat. Équipements partagés, mobilité des chercheurs, plateformes de recherche communes, co-diplômes, formations croisées : autant d'outils concrets évoqués pour faire émerger un espace africain du savoir, interconnecté, agile et résilient.

En accueillant cette conférence continentale, le Maroc ne s'est pas contenté de rouvrir une page d'histoire. Il l'a prolongée. Il l'a modernisée. Et, par l'UM6P, il a envoyé un signal clair : celui d'un Royaume qui croit à la puissance du savoir pour bâtir l'Afrique de demain.

N° 1060 LA VERITE
Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Maroc–Portugal

Une alliance stratégique à haute intensité

Le 22 juillet 2025, le ministre portugais des Affaires étrangères, Paulo Rangel, a franchi un pas diplomatique majeur en qualifiant le plan d'autonomie marocain pour le Sahara de « base la plus sérieuse, réaliste et crédible ». Cette déclaration, saluée comme un signal politique fort, illustre la profondeur croissante des relations entre Rabat et Lisbonne, bien au-delà du seul enjeu saharien. Elle vient couronner une dynamique bilatérale soutenue par une coopération multisectorielle qui s'intensifie d'année en année. À travers l'économie, l'énergie, la culture ou encore la diplomatie sportive, le Maroc et le Portugal bâtissent une alliance stratégique fondée sur la confiance, la complémentarité et la projection vers l'avenir.

La reconnaissance portugaise n'est pas un geste isolé. Dès mai 2023, lors de la réunion de haut niveau Maroc–Portugal, Lisbonne avait déjà qualifié le plan d'autonomie de proposition « réaliste, sérieuse et crédible ». En réitérant cette position à l'été 2025, le Portugal rejoint les pays européens qui s'alignent progressivement sur la vision marocaine de règlement du différend régional. Mais cette posture politique s'inscrit aussi dans un tissu de relations bilatérales solides, portées par des échanges économiques soutenus, des coopérations institutionnelles matures et des engagements communs dans les grands projets du continent.

Jusqu'en 2023, pas moins de quatorze sommets bilatéraux ont ponctué la relation entre les deux pays, renforçant les synergies économiques, énergétiques et numériques. Le volume des échanges commerciaux a atteint 17 milliards de dirhams en 2023, positionnant le Maroc comme premier partenaire africain du Portugal, et premier client du pays ibérique sur le continent dès 2022. Ce dynamisme économique s'illustre aussi par la présence croissante d'entreprises portugaises sur le marché marocain : selon les données officielles, quelque 180 sociétés opèrent aujourd'hui dans 21 secteurs clés, de la construction aux énergies renouvelables, en passant par le textile, l'industrie ou l'électronique.

La relation Maroc–Portugal dépasse le champ diplomatique pour embrasser l'économie, la transition énergétique, la culture et la géopolitique régionale.

La dimension énergétique est, à cet égard, l'un des piliers les plus prometteurs de cette alliance. Dès 2016, le Maroc et le Portugal avaient signé deux accords pour le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables, y compris l'hydrogène vert. Une vision commune qui répond aux défis climatiques actuels, tout en ouvrant des perspectives économiques et industrielles à haute valeur ajoutée. Le Royaume, fort de son potentiel solaire et éolien, se positionne ainsi comme un partenaire de premier plan pour le Portugal, qui cherche à diversifier ses sources d'approvisionnement et à renforcer sa sécurité énergétique.

Mais c'est aussi sur le terrain de la diplomatie sportive que les deux pays incarnent une ambition conjointe d'envergure. Avec l'Espagne, le Maroc et le Portugal codirigent la candidature retenue pour l'organisation de la Coupe du Monde 2030. Un événement historique, qui sera le premier à se tenir de part et d'autre de la Méditerranée et du détroit de Gibraltar, témoignant d'une convergence stratégique sud-nord inédite. Au-delà du symbole, cette co-organisation est le fruit d'une confiance mutuelle entre partenaires, d'un alignement de visions et d'une capacité partagée à porter un projet mondial.

La relation Maroc–Portugal se distingue donc par sa cohérence et sa profondeur. Elle dépasse le champ diplomatique pour embrasser l'économie, la transition énergétique, la culture et la géopolitique régionale. En s'inscrivant dans une logique de codéveloppement, elle dessine les contours d'une alliance euro-africaine moderne, équilibrée et résolument tournée vers l'avenir. Dans un contexte où l'Afrique atlantique devient un espace de projection stratégique, Lisbonne et Rabat se donnent les moyens de bâtir ensemble un axe de stabilité et d'opportunité.

La FIFA installe son ancrage africain à Rabat

Une reconnaissance mondiale du leadership marocain

Le Maroc vient d'inscrire une nouvelle ligne stratégique dans l'histoire du football mondial. En inaugurant officiellement le siège de son Bureau Afrique à Rabat, la FIFA a posé un jalon symbolique et opérationnel dans l'architecture de gouvernance du ballon rond, consacrant le Royaume comme un acteur central du développement du sport roi sur le continent. La cérémonie, tenue au sein du prestigieux complexe Mohammed VI de football à Salé, a réuni les plus hautes autorités sportives internationales, avec à leur tête le président de la FIFA, Gianni Infantino, le président de la Confédération Africaine de Football, Patrice Motsepe, et le président de la Fédération Royale Marocaine de Football, Fouzi Lekjaa.

Devant une assemblée de responsables africains, de figures institutionnelles et de dirigeants techniques, Gianni Infantino a salué un « moment historique » et affirmé que le choix du Maroc était tout sauf anodin. « Le Maroc est devenu un des centres mondiaux du football », a-t-il déclaré, soulignant que cette implantation régionale incarne la volonté de la FIFA d'être plus proche des réalités africaines, sur un territoire à la fois stable, structuré et ambitieux. Ce bureau continental agira comme plateforme d'appui, de coordination et d'implémentation pour les projets africains de la FIFA, avec un accent particulier sur le développement des infrastructures, la formation, l'organisation des compétitions, et la professionnalisation des ligues locales.

Le lieu de cette installation est lui aussi porteur de sens : le complexe Mohammed VI de football, infrastructure ultra-moderne certifiée par la FIFA et plébiscitée par les experts internationaux, est considéré comme l'un des meilleurs centres techniques au monde. C'est là que se forment les nouvelles générations de joueurs, d'arbitres et de cadres techniques, dans un environnement professionnel qui allie rigueur, technologie et vision à long terme. « Ici, nous sommes dans un laboratoire d'excellence pour tout le continent », a affirmé Patrice Motsepe, saluant la capacité du Maroc à anticiper les mutations du football africain, dans un esprit d'ouverture et de coopération.

Ce nouveau siège africain intervient à un moment charnière pour la FIFA, engagée dans une refonte de son modèle de proximité continentale. Il s'ajoute aux bureaux déjà établis à Paris, Kuala Lumpur et Miami, et inscrit le Royaume dans la cartographie stratégique de la diplomatie sportive mondiale. Il s'inscrit également dans la trajectoire ascendante du Maroc, désigné coorganisateur de la Coupe du Monde 2030, hôte de la CAN 2025, et récemment salué pour la performance de ses clubs et sélections nationales dans les compétitions internationales.

À travers cette installation, c'est aussi une reconnaissance implicite du rôle de leadership que le Maroc exerce sur le continent africain. Un leadership forgé à la fois par la diplomatie sportive impulsée par le Roi Mohammed VI, par l'investissement dans les infrastructures, et par l'engagement méthodique de la FRMF. Le président Lekjaa a souligné que ce bureau ne sera pas seulement un pôle administratif, mais aussi une rampe de lancement pour des projets structurants en lien avec les priorités africaines, telles que l'égalité d'accès au sport, la professionnalisation des instances locales et l'innovation dans les méthodes d'entraînement.

La FIFA a également profité de l'événement pour signer un protocole d'accord avec le Maroc sur la gouvernance et la digitalisation du football africain, avec à l'horizon la CAF Awards 2024 qui se tiendra également à Marrakech. En s'ancrant au Maroc, l'instance mondiale confirme une tendance de fond : l'avenir du football africain se joue désormais en partie depuis Rabat.

N° 1060 LA VERITE
Du 30 juillet au 1er septembre 2025

Finale de la CAN féminine 2024 – Maroc vs Nigeria

Les Lionnes de l'Atlas, battues mais grandies

Sur la pelouse du stade olympique de Rabat, devant un public en liesse et dans une ambiance à la hauteur de l'événement, les Lionnes de l'Atlas ont livré une bataille historique. Elles ont manqué de peu l'exploit ultime face à une sélection nigériane redoutable d'efficacité et d'expérience, qui s'est imposée 3-2 au terme d'une finale d'une rare intensité. Si le trophée continental leur échappe, les Marocaines repartent avec les honneurs, le cœur plein d'enseignements et l'avenir entre les mains.

Par Driss El Filali

Il aura fallu attendre les derniers instants pour voir le sort de cette finale basculer. Menées au score, revenues à deux reprises avec une énergie admirable, les Lionnes ont tenu tête aux triples championnes du monde africain jusqu'à ce que de petits détails, selon les mots de leur sélectionneur Jorge Vilda, ne fassent pencher la balance. Une erreur d'alignement, une hésitation sur corner, et c'est le réalisme clinique des Super Falcons qui a scellé leur quatrième sacre consécutif.

Pour autant, le résultat brut ne saurait résumer ce que cette équipe du Maroc a montré tout au long de cette compétition. Combativité, discipline, jeu collectif et mentalité conquérante, autant de qualités qui ont transformé cette sélection en prétendante légitime au titre. Depuis leur première CAN organisée à domicile en 2022 jusqu'à cette finale disputée en 2025 dans le cadre de l'édition 2024, les Lionnes ont franchi un cap structurant. Sous la houlette du technicien espagnol Jorge Vilda, les joueuses marocaines ont su capitaliser sur leur formation, leur engagement physique et une approche tactique plus mature pour faire vaciller les références africaines du moment.

Au-delà du score, c'est une vision qui prend forme. Celle d'un football féminin marocain en pleine ascension, porté par une génération ambitieuse et par une fédération désormais résolue à en faire un axe stratégique de développement. Le travail entrepris à travers les académies, les centres régionaux et les sélections de jeunes commence à porter ses fruits tandis que l'expérience cumulée sur la scène continentale renforce la confiance collective.

Nous devons tirer les leçons de cette finale et continuer à progresser, a insisté Jorge Vilda en conférence de presse. Le message a été relayé par les cadres de l'équipe, à l'image de Ghizlane Chebbak et de Sanaa Mssoudy, dont l'investissement sur le terrain n'a jamais faibli. Dans les tribunes, les supporters, bien que déçus, ont réservé une ovation debout à leurs joueuses, conscientes que c'est peut-être le début d'une ère nouvelle.

La CAN féminine 2024 se termine donc sur une note amère mais pleine d'espoir pour le Maroc. Un rendez-vous manqué pour le titre, mais une page importante de l'histoire du football féminin national vient d'être écrite. La prochaine étape sera sans doute mondiale et si les Lionnes gardent ce cap, elles pourraient bientôt faire rugir leur talent bien au-delà du continent africain.